



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MAI 2023

Le 11 mai 2023, le jeudi onze du mois de Mai à dix-huit heures et trente-deux minutes les membres du conseil municipal, dûment convoqués le vendredi 5 Mai 2023 se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Gabrielle LOUIS-CARABIN, Maire.

Etaient présents : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Betty ARMOUGOM, Pierre PORLON, Marie-Michelle HILDEBERT, Marcelin CHINGAN, Michel SURET, Rose-Marie LOQUES, Bernard SAINT-JULIEN, Thierry FULBERT, Patrick PELAGE, Joseph HILL, Gina THOMAR, Alina GORDON, José OUANA, Sandra SERMANSON, Daniel DULAC, Annick CARMONT, Jérôme CHOUNI, Seetha DOULAYRAM, Justine BENIN, Yvane RHINAN, Hermann SAINT-JULIEN

Etaient représentés : MM. Elsa SUARES (Pierre PORLON), Nadia OUJAGIR (Jean ANZALA) Jacques RAMAYE (Michel SURET), Rosette GRADEL (Marcelin CHINGAN), Pinchard DEROS (Yvane RHINAN), Ingrid FOSTIN (Justine BENIN), Bernard RAYAPIN (Hermann SAINT-JULIEN)

Etait absent : M. Marie-Joël TAVARS

Etaient absents excusés : MM Sylvia SERMANSON, Eveline CLOTILDE, Grégory MANICOM, Marie-Alice RUSCADE

Membres en exercice :	Membres présents :	Membres Représentés :	Absents Excusés :	Absent :
35	23	07	04	01

Le quorum étant atteint, vingt-trois (23) Conseillers étant présents, sept (07) représentés, quatre (04) absents excusés et un (01) absent, le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Pierre PORLON est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

Approbation du bilan 2022 de la société MAIA VILLAGE 4/DCM2023/38
- Gestionnaire du Centre multi accueil de la petite enfance
de la ville du Moule / Etablissement d'accueil de jeunes enfants « LES JASMINES »

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), fait obligation à la ville du Moule, commune de plus de 10000 habitants « de créer une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public. »

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230511-4DCM202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

Notifiée et publiée le 23/05/2023no

Considérant que l'article 8 de ladite convention est consacré aux engagements réciproques des parties, et stipule :

« L'association s'engage à justifier, à tout moment, de l'utilisation des fonds versés et tiendra sa comptabilité à la disposition de la Ville. A ce titre, elle peut procéder à tout contrôle ou investigation qu'elle jugera utile, tant directement que par des personnes ou organismes dûment mandatés par elle, pour s'assurer du bien-fondé des actions entreprises par l'Association et du respect de ses engagements vis-à-vis de la Ville ».

Considérant que c'est donc sur ce fondement qu'elle a procédé à la présentation de son bilan financier et de son rapport d'activité, au titre de l'année 2022.

*Où le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues,
DÉCIDE A L'UNANIMITE
Vote à scrutin public*

Article 1 : De prendre acte du rapport d'activité et du bilan financier du Club Sportif Moulén, au titre de l'année 2022.

Article 2 : Le Maire, le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération ;

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique « Télé recours citoyens » (www.telerecours.fr)

Fait à Le Moule, le 11 Mai 2023

Pour extrait conforme

Le Maire,



Gabrielle LOUIS-CARABIN

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230511-4DCM202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

Notifiée et publiée le 23/05/2023

Village Enfance
L'ARBRE DU VOYAGEUR

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2022

LIeux D'ACCUEIL FAMILIAUX ENFANTS

Les Orchidées

CRÈCHE

Les Jasmins

RÉLAI PETITE ENFANCE (EX GARIN)

Les Lilas

MALTE-GARDERIE

Les Lys



Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230511-40CM202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

Notifiée et publiée le 23/05/2023

Introduction

Le village enfance l'Arbre du voyageur situé au 16 rue des œillets au Moule a ouvert ses portes le 18 janvier 2022.

C'est une structure multi-accueil constituée de la crèche collective « *LES JASMINES* », du Lieu d'Accueil Enfant Parent « *LES ORCHIDÉES* », la halte-garderie « *LES LYS* », le Relais Petite Enfance « *LES LILAS* ».

L'établissement détient une autorisation d'ouverture et de fonctionnement délivré par le président du conseil départemental de la Guadeloupe. De ce fait, elle est soumise aux contrôles des services de la CAF, de la Protection Maternelle et Infantile, de tout autre organisme chargé du contrôle du bon fonctionnement des établissements de la Petite Enfance et de la mairie.

L'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants est conventionnée par la Caisse des Allocations Familiales (CAF). A ce titre, elle bénéficie de la PSU (Prestation de Service Unique) qui peut être versée aux établissements éligibles qui accueillent des enfants âgés de 3 mois à 6 ans.

Aussi, son financement dépend des :

- ✓ Prestations de service de la CAF qui diminuent d'autant la participation versée par les familles
- ✓ Participations financières des entreprises réservataires de berceaux et/ou de la collectivité municipale
- ✓ Participations des familles

La structure possède un espace intérieur de 564 m² et d'un extérieur de 144 m² ce qui propose un cadre et un environnement calme et idyllique pour accueillir les enfants et leur famille. Cet espace permet aussi de mettre en place des ateliers, d'organiser des événements avec les partenaires et les familles en intérieur comme en extérieur.



Avisé de réception en préfecture
971-219711173-20220511-40CM202338-DE
Date de transmission : 23/05/2023
Date de réception en préfecture : 23/05/2023

Organisme gestionnaire

Maïa Village est une Société par Actions Simplifiées Unipersonnelles (S.A.S.U) dont l'activité a débuté en 2016 et est placée sous la responsabilité juridique de son Président Directeur Général, Mr Joël FRANCILLONNE.

Une société qui n'a cessé d'évoluer et compte à ce jour quatre Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants en Guyane :

Les AZURITES, à Matoury, situé au milieu d'un domaine arboré, sur la commune de Matoury, la crèche Les Azurites accueille 50 enfants de 2 mois et demi à 3 ans

Les ROSES DE PORCELAINE, situé à Saint-Laurent du Maroni, dans un quartier calme et non loin du fleuve. Cet établissement d'accueil de jeunes enfants de 60 places

Les AMARYLLIS, en plein cœur du centre-ville et à proximité du marché de Saint Laurent du Maroni 40 places

Les VANILLES, doté de 26 places et localisé à Saint-Laurent du Maroni

En Guadeloupe MAIA VILLAGE possède trois Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants :

Les OISEAUX DE PARADIS, ouvert en 2021 à Capesterre-Belle-Eau a une capacité d'accueil de 36 places.

Les ROSEAUX repris par MAIA VILLAGE depuis 2020, situé à Petit-Bourg avec une capacité de 25 places.

Ainsi que **LES JASMIN**s faisant partie du Village Enfance.

Maïa Village est une entreprise florissante, au développement exponentiel et les projets 2023 sont l'ouverture d'un centre multi accueil à Saint Laurent du Maroni en Guyane « **Les Flamboyants** » et à Baie Mahault en Guadeloupe « **Fleur de lune** ».

Objectifs de l'année 2022

La mission première de l'établissement est d'offrir des services d'accueil de qualité en :

- ✓ Répondant aux besoins des enfants tout en leur assurant le bien-être, la santé et la sécurité.
- ✓ Favorisant l'éveil, la socialisation et le bien-être de l'enfant.
- ✓ Permettant le développement global des enfants dans toutes les dimensions de leur personne et dans le respect des limites de leurs capacités ; notamment sur le plan affectif, social, moral, cognitif, langagier, physique et moteur.
- ✓ Accompagnant les parents dans leur rôle éducatif sans se substituer à eux et de satisfaire à leurs attentes.
- ✓ Répondant aux besoins individuels des familles.
- ✓ Travaillant sur le taux d'occupation de la crèche afin de répondre aux exigences de la PSU.
- ✓ Développant la cohésion des équipes inter et intra sections.
- ✓ Proposant de la formation professionnelle en vue de l'amélioration des pratiques.
- ✓ Développant le partenariat avec le médecin de la crèche.
- ✓ Respectant les règles strictes d'hygiène et de sécurité des locaux.

Les valeurs de l'arbre du voyageur c'est-à-dire le respect ainsi que la bienveillance s'inscrivent dans un projet éducatif visant le développement de l'autonomie et de la sociabilisation de l'enfant.

Notre priorité, agir dans l'intérêt de tous, tout en gardant l'enfant comme centre d'intérêt.

Pour cela, les enfants sont invités à être acteurs de leur journée à la crèche à l'aide de divers moyens mis en œuvre par l'équipe.

L'équipe pluridisciplinaire

L'équipe du centre multi accueil se compose de 22 professionnels qui travaillent de manière directe sur le Village Enfance, puis 11 salariés mis à disposition par la société TEAM ACTIV en activité support.

Voici comment se compose l'équipe pluridisciplinaire :

1 Directrice puéricultrice : Mme LARISTAN Nathalie

1 Responsable du Relai petite enfance (RPE) et du lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

1 Secrétaire : Mme NAVIN Linçay

1 Infirmière diplômée d'Etat : Mme GROS BALTHAZARD Anne

3 Auxiliaires de Puériculture diplômée d'Etat :

- Mme NOYON Marianne ;
- Mme CANVOT Ketsia ;
- Mme LAVENETTE Victorine

3 Educatrices de jeunes enfants diplômé d'Etat :

- Mme ARAMON Hamina ;
- Mme LANEAU Laetitia ;
- Mme NABAL Sabrina

8 aides maternelles :

- Mme MAXIME Charlise ;
- Mme IMLOUL Kelly ;
- Mme SERMANSON Catherine ;
- Mme BELLONE Lincey ;
- Mme PETIT Stellia ;
- Mme ANZALA Christelle ;
- Mme KADER Sandra ;
- Mme LENCREROT Sabrina ;
- Mme GALBAS Emilie (Départ de la structure en juillet 2022).

2 Cuisiniers :

- Mme MALEAMA Alina
- Mme DESVARIEUX Franck

2 Agents d'entretien :

- Mme. ARCHIMEDE Lilia
- Mme. SIOUPARSAM Sylvia

Descriptif des fonctions de l'équipe professionnelle :

- ❖ **La directrice** : titulaire du diplôme d'Infirmière Puéricultrice, assure des missions de direction administrative, managériale et des missions opérationnelles concernant l'accueil des enfants comme l'animation de l'établissement et les relations aux familles et aux partenaires extérieurs. Elle contrôle et veille à l'application des mesures de prévention de la santé et d'hygiène ainsi que des protocoles médicaux validés par le médecin référent.
- ❖ **La secrétaire** : missions assure la gestion administrative de la structure, et veille à son bon fonctionnement matériel, administratif et juridique. Durant l'année écoulée n'a pu assurer complètement ses missions du fait de ses difficultés à maîtriser le poste et de ses absences.
- ❖ **L'infirmière** : titulaire d'un diplôme d'état, l'infirmière est garante des conditions d'hygiène et de sécurité des enfants et mettent en place des mesures préventives. Elle est le référent « Santé et Accueil Inclusif » travaille en collaboration avec les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Elle travaille auprès des équipes pour accueillir des enfants en situation de handicap, atteints de maladie chronique ou nécessitant la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Elle veille à la bonne adaptation, au bien être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins. Selon les besoins, il met en place des actions d'éducation et de promotion de la santé. Elle a un rôle de sensibilisation et d'information auprès des équipes. Il met à jour les protocoles et veille à leur bonne compréhension. Elle peut faire office de directrice adjointe en cas d'absence de la directrice.
- ❖ **Les éducatrices de jeunes enfants** : sont salariées à temps plein, présente sur chaque section. Elles coordonnent et animent la fonction éducative qui favorise l'éveil et le développement global des enfants, en collaboration avec les auxiliaires de puériculture et des aides maternelles. Elles sont à l'initiative des projets éducatifs de la structure et prennent en charge l'enfants individuellement ou en groupe.

- ❖ **Les auxiliaires de puériculture et aides maternelles** : sont 9 salariées embauchées à temps plein pour cette mission. Elles prennent en charge l'enfant individuellement ou en groupe. Elles répondent aux besoins, sollicitations, assurent la surveillance et les soins aux enfants. Elles mènent, en collaboration avec les éducateurs de jeunes enfants, des activités d'éveil.
- ❖ **Les cuisiniers** : sont 2 salariés à temps plein chargés des achats, de la gestion des commandes, de la restauration en qualité et quantité des enfants accueillis au sein de la crèche. Ils assurent les fonctions de préparation des repas des enfants dans le respect des normes HACCP.
- ❖ **Les agents d'entretien** : sont deux salariés embauchés à temps plein. Elles assurent l'entretien du linge ainsi que la propreté des locaux et participent à la vie de l'établissement. Elles peuvent être amenés à aider l'équipe dans la prise en charge des enfants en cas de besoin.

Le personnel de TEAM ACTIV apporte son soutien notamment sur les compétences suivantes :

- ❖ **La directrice technique** : embauchée à plein temps dans la société TEAM ACTIV qui fait partie du groupe MAIA VILLAGE. Elle a pour mission de contrôler le fonctionnement pédagogique et éducatif des structures, valider les projets d'activités, vérifier les différentes conformités en vigueur, s'assurer du suivi sanitaire et enfin assurer une formation permanente aux directions.
- ❖ **Le responsable de zone** : assure la représentation du siège, il veille à la bonne exploitation des structures de sa zone. Ces missions consistent à diriger les activités supports, gérer les activités de cuisine, organiser le secrétariat pour l'ensemble des structures, suivre la bonne utilisation des budgets et assurer la bonne remontée des informations comptables et d'exploitation.
- ❖ **La directrice administrative et financière** : Les missions de la DAF se résument à contrôler la comptabilité la bonne gestion de sa trésorerie des

structures soit en valider la rentabilité, anticiper les finances et les différents investissements et financement.

- ❖ **L'assistante ressources humaines :** La gestion opérationnelle du personnel consiste pour l'assistant RH à gérer les compétences des salariés, mettre en œuvre des plans de formation. Puis, la gestion administrative a pour objet de gérer la paie, régler les cotisations, vérifier les entrées et sorties des salariés, établir le suivi maladie avec les organismes de sécurité sociale.

Formations effectuées en interne

Janvier 2022 :

Une semaine de préparation à l'ouverture de la structure durant laquelle ont été dispensé :

- ✓ Formation par Mme Patricia VETERAN.
- ✓ Formation PSC1 sur 3 jours relative aux gestes des premiers secours dispensée par l'UNASS.
- ✓ Formation HACCP de 4h dispensée par l'organisme Méthodes Analyse et Procédé ont été suivi par l'ensemble du personnel.
- ✓ Formation évacuation incendie dispensée par l'UNASS.

Février 2022 :

- ✓ Une formation du personnel encadrant sur les protocoles médicaux propres à Maia village a été effectuée par la directrice de l'EAJE.
- ✓ Une formation « hygiène des locaux » relative à l'utilisation des produits d'hygiène et d'entretien a été dispensée par S3T.

Mars 2022 :

- ✓ L'ensemble du personnel a assisté à la formation de Manipulation du défibrillateur effectué en mars 2022.
- ✓ Evènement « Un Monde de Géant » qui a permis au personnel des structures d'être formé et sensibilisé sur les accidents domestiques de la petite enfance.

Septembre 2022 :

Une formation sur l'alimentation de l'enfant a été dispensée par Mme VETERAN Patricia directrice technique. Cette formation a été suivie par les cuisiniers, la directrice et le personnel travaillant auprès des enfants.

Novembre 2022 :

Une formation sur les risques naturels a été dispensée par l'UNASS.

Août 2022 :

Un séminaire de deux jours a été organisé le 29 et 30 août 2022 pour l'ensemble du personnel avec l'intervention du CAMPS et d'un psychologue autour du sujet de l'accueil inclusif des enfants porteurs de handicap.

A part des formations des journées pédagogiques ont eu lieu le 28 février 2022 et 6 juin 2022 pour l'ensemble du personnel. Les journées pédagogiques sont des temps d'échanges et de partages autour des pratiques pédagogiques mises en place ou à développer. Elles permettent également de mettre en place des formations pour l'équipe.

Décembre 2022 :

Une semaine de formation de gestion et de management pour la directrice en lien avec les autres directrices du groupe permettant de développer leur aptitude en termes de gestionnaire de crèche.



EAJE

« Les Lys et les Jasmins »



Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230511-4DCN202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

Présentation et organisation des Lys et des Jasmins :

Présentation

Le bien-être des enfants est notre priorité. Nous mettons tout en œuvre pour favoriser le développement de toutes leurs capacités dans les meilleures conditions possibles en termes de sommeil, d'alimentation et d'éveil. Un Projet d'Accueil Personnalisé peut être mis en place lorsqu'un enfant présente un problème de santé nécessitant des soins ou une prise en charge adaptée.

L'EAJE est ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30 et est répartie en 3 sections et dans chacune d'entre elles le personnel encadrant est réparti de la sorte :

- ✓ 1 Educatrice de jeune enfant
- ✓ 1 Auxiliaire de puériculture
- ✓ 2 ou 3 Aides Maternelles

Nous respectons la réglementation quant au taux d'encadrement qui est ***d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et un professionnel pour 8 enfants qui marchent.***

En effet, un bébé demande plus d'attention par rapport à un enfant sachant marcher, qui fait preuve de plus d'autonomie, d'où un encadrement variant en fonction de l'âge des enfants.

Une modification des équipes est organisée à chaque rentrée (septembre). En termes d'horaires, le personnel auprès des enfants ainsi que l'infirmière, la directrice et la responsable du RPE/LAEP effectuent 8h de travail/ jour dont 1h de pause. Les cuisiniers et agents d'entretien effectuent 7h de travail par jour et de 30min de pause.

Les horaires sont multiples afin que les professionnelles ne se retrouvent pas en difficulté quant à l'accueil des enfants et qu'elles soient le plus souvent deux afin de ne pas être surchargées de tâches à accomplir seules. Cela permet d'avoir une flexibilité lors de mise en place des plannings et de proposer des horaires qui s'adaptent aux différentes tâches qu'elles ont à accomplir durant leur temps de travail. De plus, au moins deux professionnels assurent chaque jour l'ouverture et la fermeture de la structure ce qui permet d'assurer la sécurité des enfants.

Les réunions d'équipe sont organisées chaque fin du mois. En présence des professionnels encadrants et de la Directrice. Elles concernent chaque section et chaque service (cuisine et technique) et ont pour sujet le fonctionnement de chaque section, les informations générales ou encore les situations particulières.

Les différents locaux

Nous vous présentons les différents espaces du centre multi-accueil :

La cuisine :



La réserve de la cuisine :

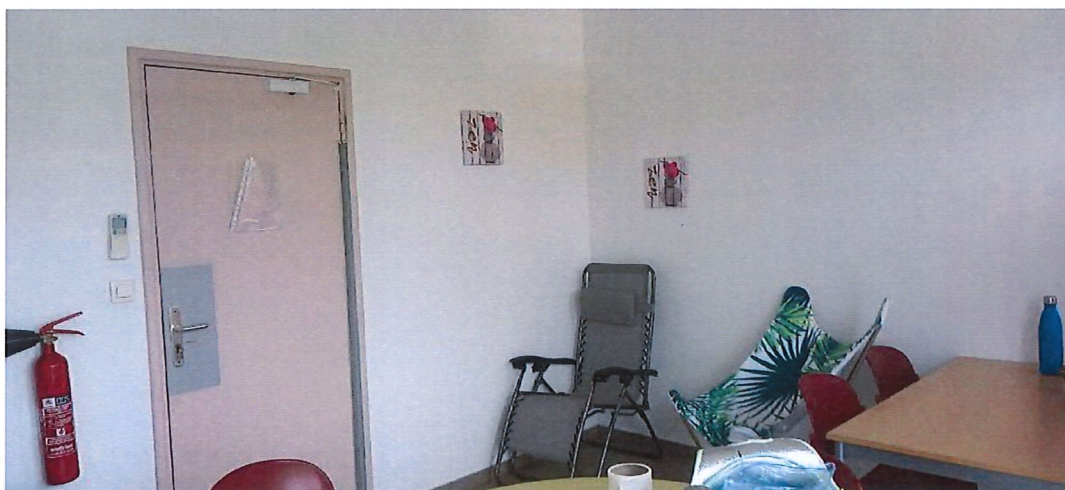


Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230511-4DCM202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

La salle de psychomotricité



La salle du personnel :

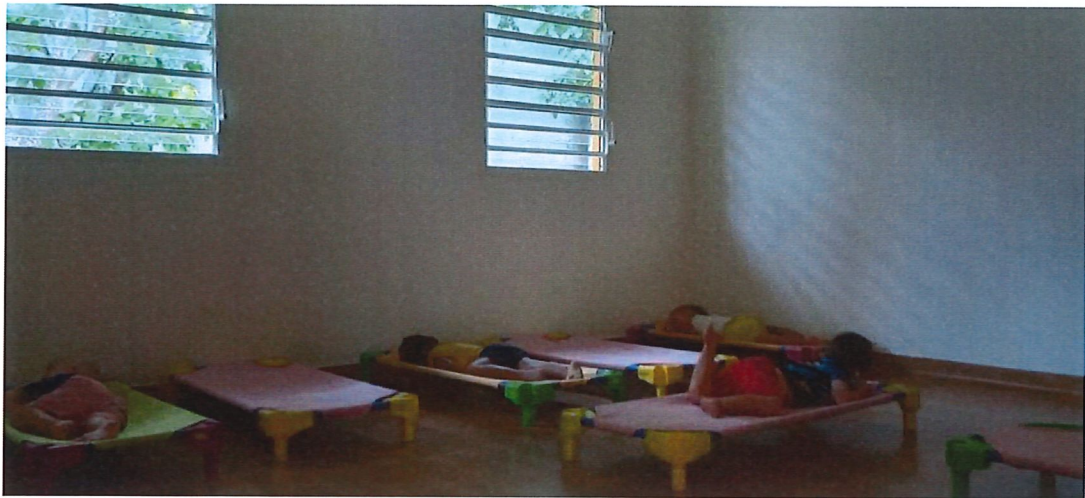


Le jardin :



Dortoirs :

Au nombre de deux dans la section des bébés, 3 dans la section des moyens et dans la section des grands.



Salle à vivre des sections :

Section des grands



Section des moyens



Section des bébés



La salle sensorielle :





Journée type à l'EAJE

- ✓ 6h30 à 9h30 : accueil des enfants, les familles arrivent de façon échelonnée, accompagnent ensuite leurs enfants au lavage des mains puis en section.
- ✓ 8h45 : temps calme ; nous proposons aux enfants un temps calme avec des comptines, des histoires sonores etc.
- ✓ 9h00 à 9h15 : collation
- ✓ 9h30 : temps calme
- ✓ 9h45 : début des activités

- ✓ A partir de 10h30 les premiers soins d'hygiène se font chez les « TI KOLIBRI », tandis que chez les « TI PIPIRIT » et les « TI PAPIYON » l'heure du déjeuner est arrivée
- ✓ 10h50 Le temps calme, le lavage des mains les « TI KOLIBRI » car l'heure du déjeuner approche
- ✓ 11h15 Le repas et le lavage des mains à la fin du repas
- ✓ Vers 12h00 les enfants sont accompagnés au dortoir pour la sieste
- ✓ 14h00 le réveil se fait de façon échelonnée. Un petit temps de jeux leur permettant de patienter pour le goûter. Les parents viennent récupérer les enfants à partir de 15h jusqu'à fermeture de la crèche, 18h30

Fermetures prévues

Un calendrier de fermeture de l'établissement indiquant les jours de congés annuels et les jours fériés est affiché pour informer les parents des congés annuels qui cette année étaient de 3 semaines au mois d'août 2022 : du 1^{er} août au 29 et 10 jours du 21 décembre 2022 au 1^{er} janvier 2023.

La crèche était également fermée durant les jours fériés suivants :

- ✓ 28 février au 02 mars 2022 : Jours gras
- ✓ 18 avril 2022 : Lundi de Pâques
- ✓ 26 mai 2022 : Ascension
- ✓ 27 mai 2022 : Abolition de l'esclavage
- ✓ 6 juin 2022 : Lundi de Pentecôte
- ✓ 14 juillet 2022 : Fête Nationale
- ✓ 1^{er} novembre 2022 : Toussaint
- ✓ 11 novembre 2022 : Armistice

CALENDRIER DE FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT – 2022

28 février au 02 mars 2022: Jours gras

18 avril 2022: Lundi de Pâques

26 mai 2022: Ascension

27 mai 2022: Abolition de l'esclavage

6 juin 2022: Lundi de Pentecôte

14 juillet 2022: Fête nationale

1er août au 29 août 2022: Fermeture annuelle

1 novembre 2022: Toussaint

11 novembre 2022: Armistice

21 décembre 2022 au 01 janvier 2023: Fermeture de fin d'année



CALENDRIER DE FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT

Année 2023

- **20 février 2023** : (fermeture aux parents uniquement)
- **21 février et 22 février** : (jours gras)
- **7 avril 2023** : (vendredi Saint)
- **10 avril 2023** : (lundi de Pâques)
- **01 mai 2023** : (fête du Travail)
- **08 mai 2023** : (victoire 1945)
- **18 mai 2023** : (ascension)
- **29 mai 2023** : (pentecôte)
- **10 juin 2023** : (abolition de l'esclavage)
- **14 juillet 2023** : (fête nationale)
- **1 août 2023 au 28 août 2023** : (fermeture annuelle)
- **1 novembre 2023** : (armistice)
- **22 décembre 2023 (au soir) au 02 janvier 2024** :
(fermeture de fin d'année)

Fréquentation

Analyse quantitative et qualitative

L'analyse quantitative qui va suivre a été faite en fonction des données du logiciel de gestion MEEKO pro.

Nombre de places autorisées :

La crèche et la halte-garderie ont une autorisation d'ouverture de 68 places pour un accueil d'enfants allant de 2 mois ½ à 6 ans de manière collective ou ponctuelle.

Chaque section a une capacité d'accueil respective de 21 bébés ayant entre 2 mois ½ à 12 mois, de 18 moyens ayant entre 12 et 24 mois et enfin les grands ayant entre 24 mois et 3 ans. Une dérogation est possible pour l'accueil des enfants de plus de 3 ans jusqu'à la fin de l'année de leur 3 ans.

Nombre d'enfants inscrits sur l'année :

Selon le logiciel MEEKO, 103 enfants ont été inscrits à la crèche sur la période du 18 janvier 2022 au 31 décembre 2022 avec une répartition des enfants en trois sections :

Section des bébés « ti papiyon » qui compte 18 enfants inscrits de 6 mois à 12 mois

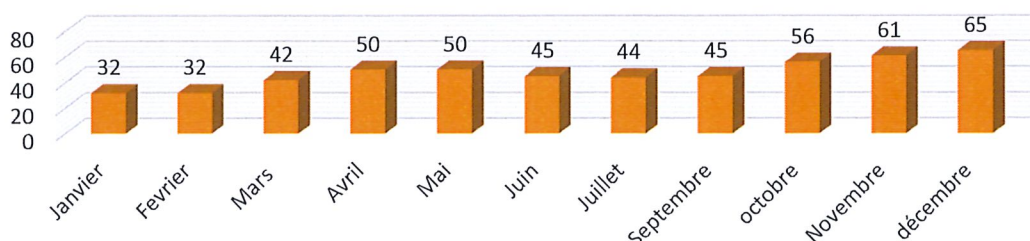
Section des moyens « ti pipirit » qui compte 31 enfants inscrits de 13 à 24 mois dont 2 inscriptions en halte-garderie (demi-journée)

Section des grands « ti kolibri » qui compte 32 enfants inscrits de 25 mois à 3 ans dont 2 inscriptions d'enfants en halte-garderie (mercredi)

Nombre d'enfants accueillis par mois

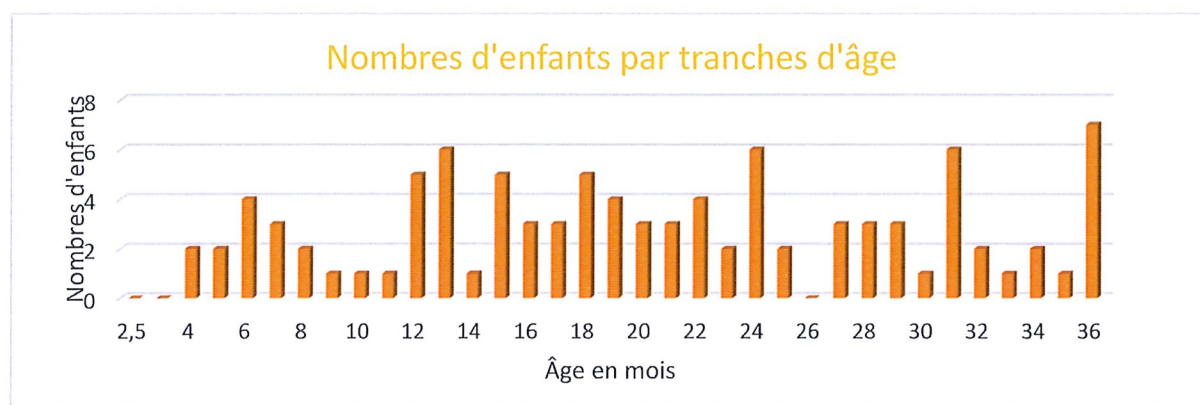
Selon le logiciel MEEKO,

Nombre d'enfants accueillis de Janvier 2022 à
Septembre 2022

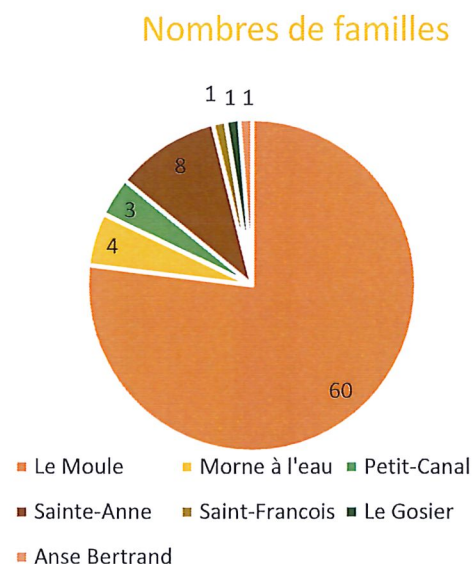
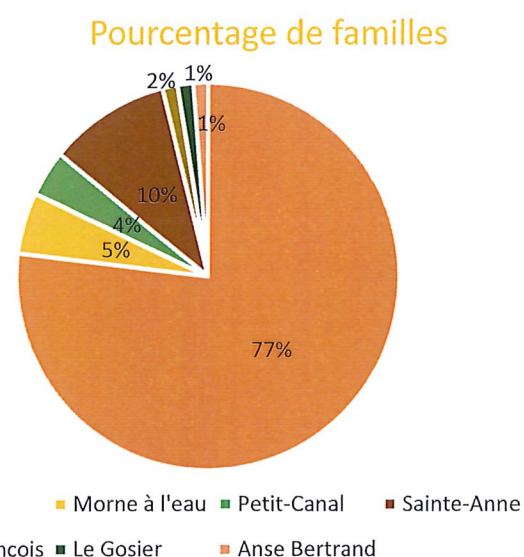


Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230511-4DCM202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

Nombre d'enfants accueillis par tranches d'âge



Répartition des enfants selon leur habitation

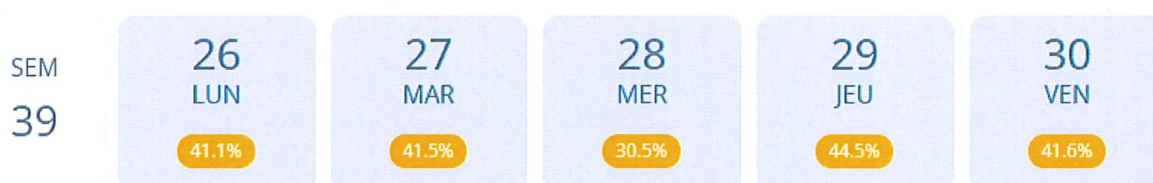


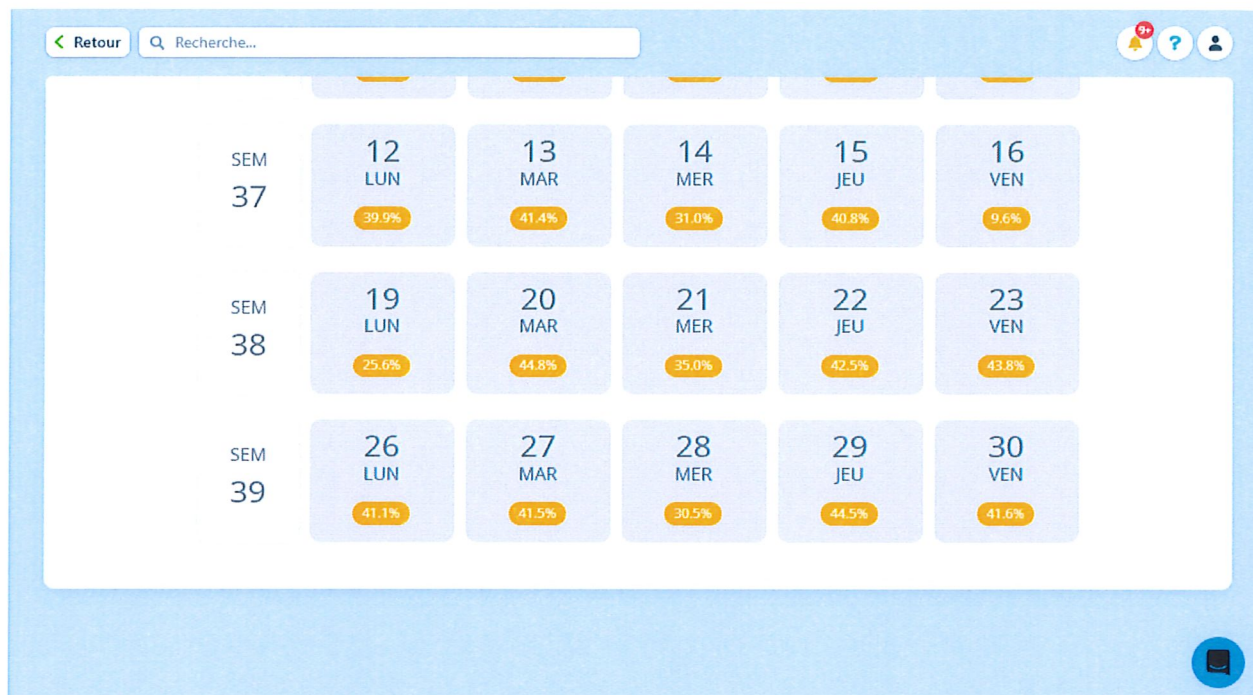
Nombre de familles ayant bénéficié d'un accueil dans l'année



Analyse de la fréquentation sur une semaine type

Analyse de fréquentation sur la semaine du 26 au 30 septembre 2022





On note une baisse de la fréquentation le mercredi dans l'ensemble des sections de la crèche.

Taux de fréquentation annuel

Le taux de fréquentation pour la période de janvier 2022 à septembre 2022 est de 39.7%.

Répartition et typologie des contrats d'accueil (nombre de jours et amplitude contractualisées)

L'alimentation des enfants

L'alimentation est un sujet qui questionne les parents car une bonne alimentation impacte directement l'état de santé et le bon développement du jeune enfant.

Dans la structure les tables, les chaises mais aussi les couverts sont appropriés l'âge des enfants et grâce à une routine calme et sécurisante amené par les professionnels, les enfants se repèrent sur le déroulement du repas et du goûter.

Des rituels et un environnement qui permettent à l'enfant de se sentir bien et confortable. Le bébé n'a pas la notion du temps : les rituels lui permettent aussi de se repérer dans le temps. L'heure du repas s'annonce par exemple par un regroupement pour un chant ou encore quand l'adulte invite à aller se laver les mains chez les plus grands.

Le repas en crèche est un temps fort de la journée et la qualité des repas dans la structure est une de nos préoccupations.

Notre objectif est de proposer une alimentation saine dans l'assiette des enfants mais aussi d'accompagner l'enfant à la diversification alimentaire en introduisant de nouvelles saveurs et textures dans l'assiette.

Dans ce sens, des menus équilibrés et adaptés aux besoins différenciés à l'âge de l'enfant sont proposés chaque semaine dans notre crèche. Ils sont élaborés par les cuisiniers puis validés par la Directrice puéricultrice et ensuite communiqués chaque semaine aux parents en affichage.

Nous tenons à valoriser les produits locaux et utilisons des produits issus de l'agriculture biologique pour la réalisation des repas.

Relations avec les familles

Une communication quotidienne est faite avec les parents via un cahier de transmission. Toutes les informations importantes de la journée concernant l'enfant y sont notées. Les parents peuvent s'entretenir avec l'équipe à l'arrivée ou au départ de l'enfant. Ils peuvent à tout moment contacter la Directrice pour prendre un RDV. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi pour toutes informations administratives et concernant le fonctionnement de la crèche. Le Livret d'Accueil est également une aide à l'attention des parents et des salariés afin de fournir un maximum d'information sur le fonctionnement de la structure.

Le premier accueil des familles s'effectue lors d'un entretien avec la directrice qui aboutit à la signature du contrat et à la remise de documents complémentaires tels que le livret d'accueil, le dossier d'inscription, le dossier médical, le règlement de fonctionnement, le livret d'adaptation et la liste du trousseau (voir éléments en Annexes à partir de la p. 3).

Avant l'entrée en crèche, une période d'adaptation est définie avec les parents et durant cette période les parents sont invités à rencontrer les équipes et notamment la personne référente de l'enfant. Un questionnaire concernant les habitudes de vie de l'enfant est complété pour qu'un accompagnement au plus proche de ses besoins soit proposé. Un cahier journalier permet un lien entre la maison et la crèche, celui-ci est confidentiel et exclusif au parent de l'enfant. Le personnel y note les informations données par les parents à leur arrivée avec l'enfant

(sommeil, évènements marquants survenus à la maison, fièvre, heure de lever, déjeuné...) Cela nous permet de travailler au mieux dans la continuité de la maison et de vous informer du déroulement de la journée de votre enfant.

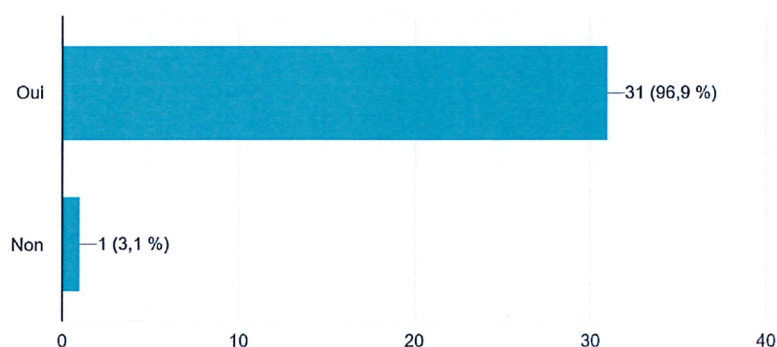
En ce qui concerne l'implication des parents à la vie de la crèche, plusieurs activités auxquelles les parents ont participé ont été menées durant la période de janvier 2022 à décembre 2022 (cf. Activités).

Afin d'évaluer le service apporté aux parents, un questionnaire de satisfaction leur a été adressé et l'analyse des résultats nous permettra d'améliorer nos prestations.

Résultat du questionnaire de satisfaction

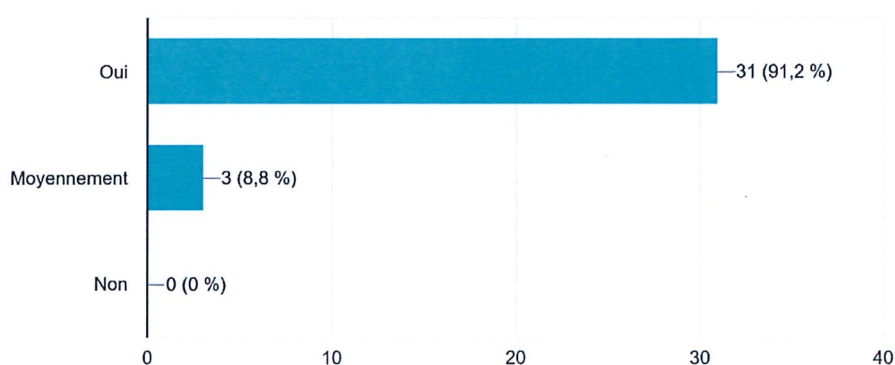
1- Si vous avez testé la pré-inscription en ligne, en êtes vous satisfait ?

32 réponses



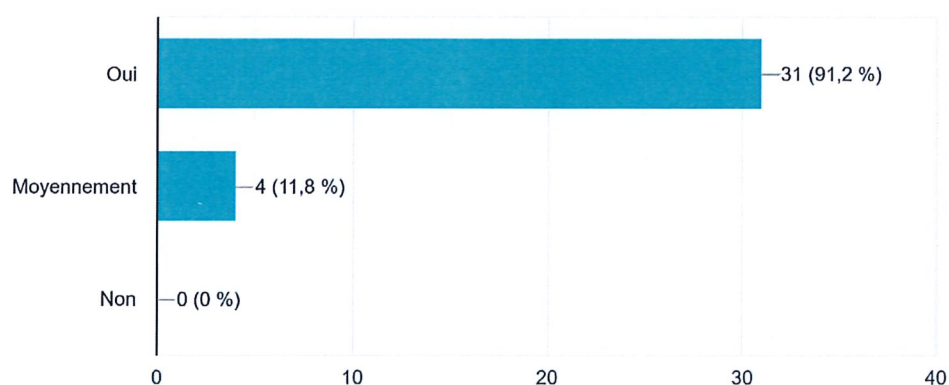
2- Êtes vous globalement satisfait de l'accueil en crèche ?

34 réponses



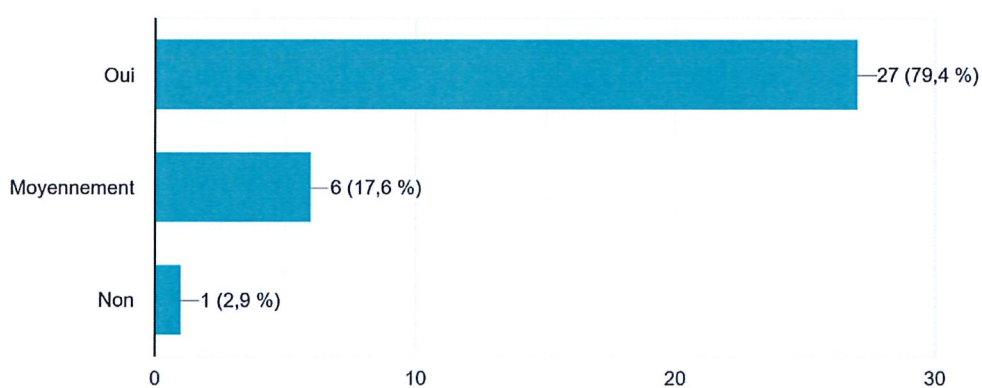
3- Les informations données concernant les modalités d'inscription ont-elles été satisfaisantes ?

34 réponses



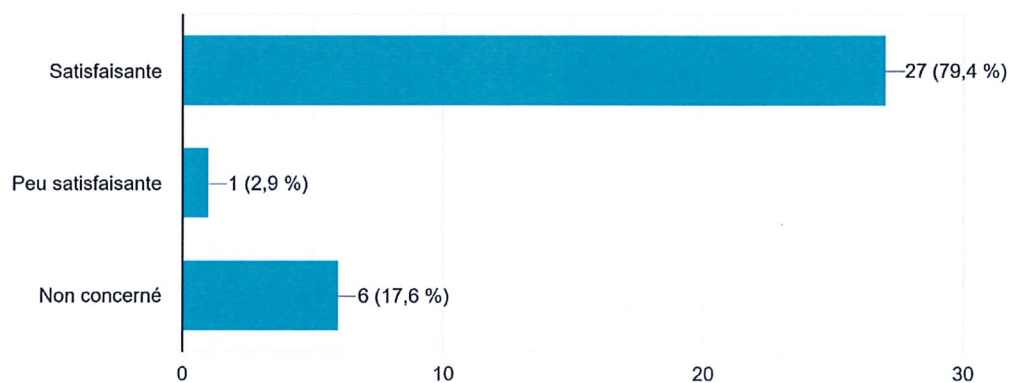
4- Les informations données sur la structure et son fonctionnement sont-elles satisfaisantes ?

34 réponses



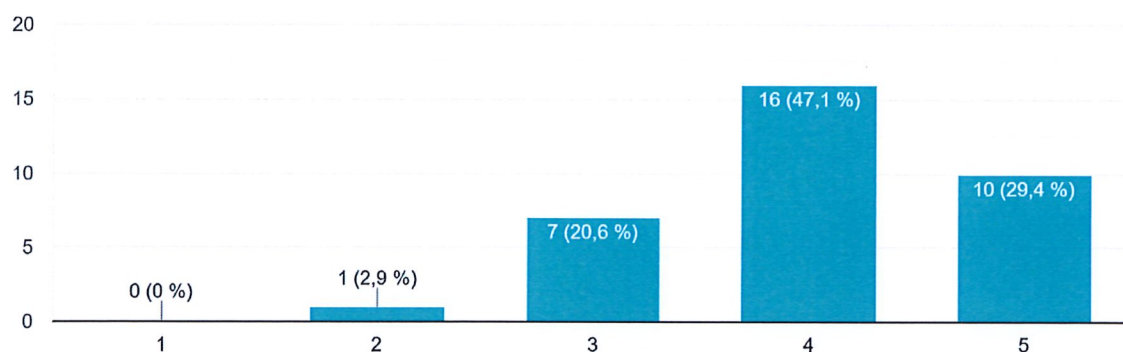
5- La disponibilité de la direction lorsque vous demandez un entretien est...

34 réponses



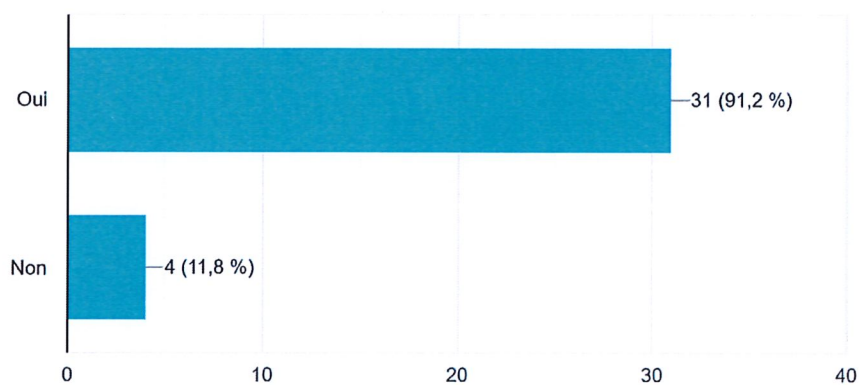
6- En terme d'accueil quotidien, l'écoute des professionnelles et l'ambiance dans la structure vous semble...

34 réponses



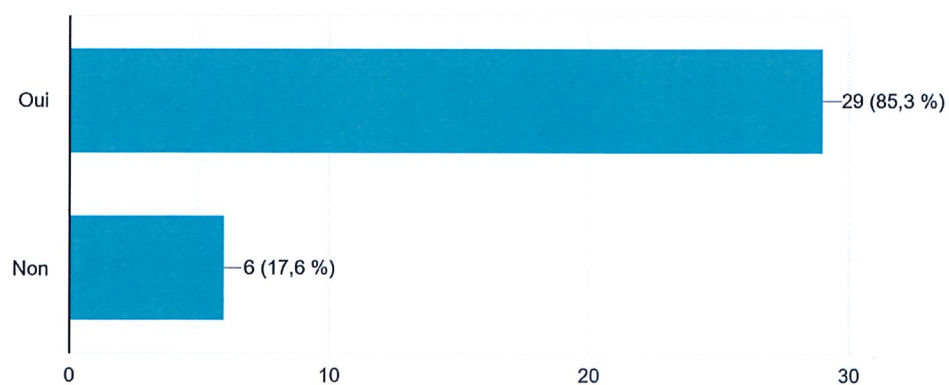
7- Connaissez vous le règlement du centre multi accueil ?

34 réponses



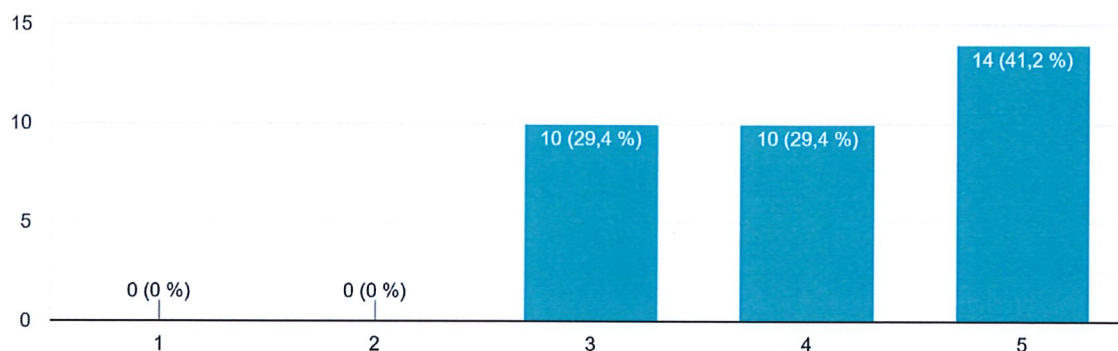
8- Est-il suffisamment clair ?

34 réponses



9- Que pensez-vous de la période d'adaptation ?

34 réponses



L'accueil et le covid

La crise sanitaire et ses conséquences, ont impactés l'organisation de la structure qui a dû opérer son accueil en respectant le protocole sanitaire en vigueur depuis son ouverture.

L'accueil de l'enfant s'est fait avec un des parents qui ont été reçus par les professionnelles, individuellement de manière à limiter le nombre de personnes au sein de la section.

L'équipe pédagogique a mis en place des activités diverses et variées, qui ponctuent, le quotidien des tout-petits mais malgré les mesures sanitaires, les parents ont pu participer aux animations proposées notamment la fête pour le carnaval, ainsi que la sortie pour la fête de Pâques.

Les parents ont été informés de présence de cas contact dans la structure et ont pu appliquer les consignes d'isolement avec beaucoup de compréhension.

Cette crise sanitaire a eu des conséquences sur l'activité de la crèche au niveau humain et financier. Il a été nécessaire un effort supplémentaire quant à l'entretien des locaux, le lavage plus fréquent du linge mais aussi l'achat de produits adaptés pour la désinfection et permettre de respecter le protocole sanitaire. La vigilance a été plus accentuée concernant la distanciation sociale, le port du masque obligatoire, le lavage de mains avec la solution hydroalcoolique, le respect des gestes barrières ainsi que l'isolement en cas de positivité ou de cas contact a beaucoup perturbé l'effectif des enfants mais aussi des professionnels mais les consignes sanitaires ont bien été respectées.

Accueil des stagiaires

L'équipe éducative du centre multi-accueil a participé à la formation de futurs professionnels de la petite enfance et a reçu 13 stagiaires durant des périodes allant d'une semaine à 4 mois ½. L'accueil des stagiaires est un bon moyen de permettre aux professionnelles de se réactualiser au niveau de leurs pratiques et d'encadrer les élèves, dans le but de leur permettre bénéficier d'un accompagnement durant leur apprentissage à un métier de la petite enfance et d'acquérir certaines compétences en lien avec leur futur métier.

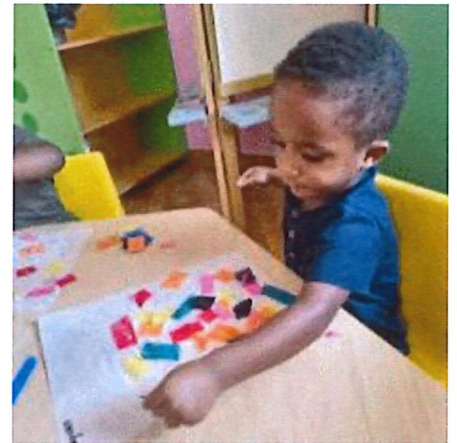
A ce jour, nous travaillons en lien avec différents organismes de formation notamment le CFTS des Abymes, le lycée Nord Grande Terre de Port Louis, le collège de Guénette au Moule ainsi que la MFR de Petit-Canal dans le cadre de l'accueil de stagiaire.

Des référents sont désignés afin de recevoir au mieux les stagiaires ; un accompagnement est mis en place, pour leur présenter la structure, son fonctionnement, les différents professionnelles qu'ils seront susceptibles de rencontrer mais surtout les accompagner dans l'acquisition des compétences.

Les tuteurs de stage viennent également en structure pour suivre la progression des stagiaires et/ou effectuer des évaluations.

Activités

Au cours de l'année 2022, différents projets, activités et animations de temps festifs en lien avec le thème choisi pour la période de janvier à juillet 2022 : la faune et la flore ont favorisé la convivialité et donné l'opportunité aux parents de s'investir à la vie de la crèche. L'aspect culturel étant très important en Guadeloupe, nous avons profité des différents événements du calendrier pour permettre aux enfants de découvrir les richesses de notre territoire et ceci a permis d'avoir une diversité au niveau des animations, activités proposées et de mettre à profit le sens de la créativité des tout-petits.



Février 2022 : carnaval

Décoration des masques carnavalesques avec plumes, peinture et paillettes.

Confection et décoration d'instruments de musique (Maracas, bâtons de pluie...)

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230511-4DCM202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

Organisation de la parade de Mardi-gras avec la participation des parents.

Participation bénévole d'un groupe carnavalesque. Parents et enfants ont pu défilés derrière Le groupe « CHILLI MASS » dans l'enceinte de la structure.

À la suite du défilé, les cuisiniers ont proposé un goûter pour les différents participants.

Petit retour en images :





Mars 2022 : Un monde de Géant



Evènement organisé en partenariat avec la Caf Guadeloupe centré sur la prévention des accidents domestiques.

Un mobilier a été mis en place pour vous mettre dans la peau d'un bébé et des simulateurs pour mieux comprendre et prévenir les accidents domestiques.

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230511-4DCM202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

Avril 2022 : poisson d'avril et Pâques 1er avril avec le poisson d'avril

Un atelier de décoration de poissons avec un fond bleu et collage de papier crépon sur ce dernier

Des empreintes de mains et de pieds ont été réalisés pour faire un aquarium avec des créatures marines.



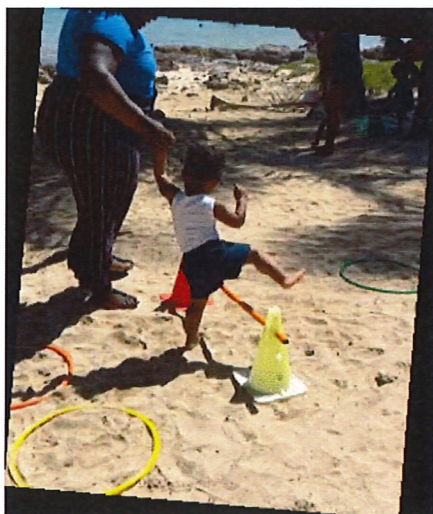
Fêtes de Pâques

Pâques, est une fête qui permet de se réunir autour d'un bon repas, et de partager des moments chaleureux.

C'est à cette occasion que nous avons souhaité organiser une chasse aux œufs qui a eu lieu dans le jardin de la crèche, le jeudi 14 avril 2022 à 15h30. Nous avons voulu faire profiter parents et enfants des bienfaits de la mer lors d'un pique-nique à la plage des dauphins de 8h30 à 11h30.

Nous avons mis en place 4 ateliers :

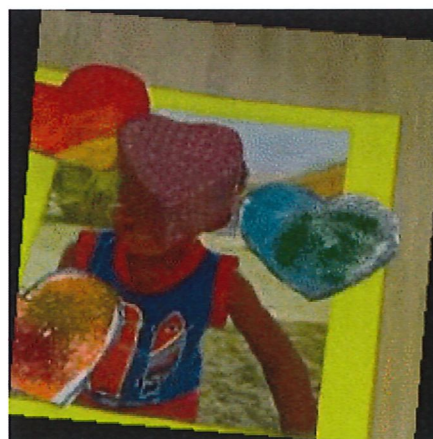
- ✓ Des jeux de ballon
- ✓ Un parcours moteur sur sable et/ou dans l'eau
- ✓ Des jeux de sable
- ✓ Un temps de baignade accompagné d'un maitre-nageur

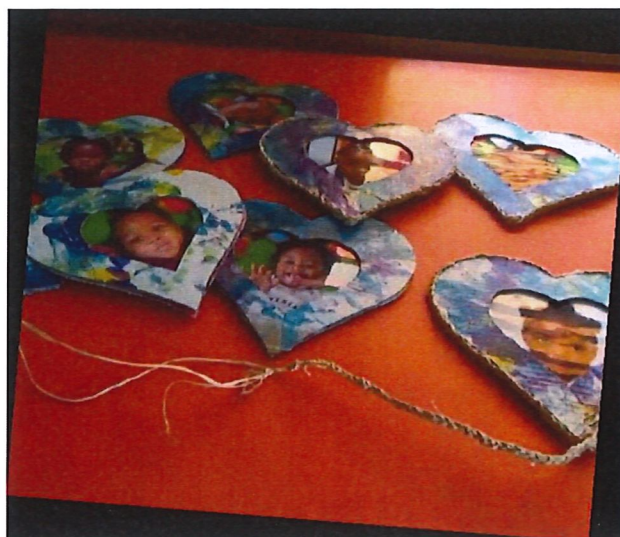




Mai 2022 : fêtes des mères

Il a été marqué par les préparatifs de cadeaux confectionnés avec les enfants à l'occasion de la fête des mères dans les différentes sections. Dans la section des bébés, confection d'une empreinte de main sur une base de pâte à sel en forme de cœur. La section des moyens réalisation de porte-clés et de cadres photos. La section des grands, la fabrication de cartes ornées de différentes tailles de cœurs en peinture, en paillettes avec une photo. Ces cadeaux ont été remis le 25 mai 2022 aux parents.





Juin 2022 : fête de la musique

Les adultes et les enfants aiment écouter de la musique. Dès le plus jeune âge, l'éveil musical peut se révéler bénéfique pour le développement de l'enfant. Cet éveil peut se présenter de différentes manières : en écoutant de la musique, en chantant ou en dansant ... mais aussi en jouant d'un instrument.

A l'occasion de la fête de la musique qui se déroule le 21 juin 2022, nous proposerons aux enfants différentes activités autour de l'éveil musical.

Objectifs :

- ✓ Développer les capacités sensorielles
- ✓ Favoriser le langage
- ✓ Participer à la socialisation de l'enfant
- ✓ Stimuler la créativité et l'imagination du jeune enfant
- ✓ Apprendre le schéma corporel
- ✓ Favoriser l'ouverture au monde
- ✓ Exprimer ses émotions

Activités :

- ✓ Atelier culinaire : création de cookies en forme de note de musique
- ✓ Atelier peinture : peindre sur une grande feuille autour d'une « clé de sol »
- ✓ Atelier crayonnage : Coloriage de dessin en rapport avec la musique
- ✓ Atelier pour les parents : « n'oubliez pas les paroles »



Juillet 2022 : fête de fin d'année

L'année s'achève, il est temps de dire au revoir aux enfants et à leurs familles afin de le faire dans la joie et la bonne humeur, nous proposons d'organiser une fête de fin d'année le vendredi 29 juillet 2022 au sein de la structure. A cette occasion, différentes animations seront proposées aux parents et aux enfants.

Objectifs :

- ✓ Permettre aux parents de découvrir l'univers de la crèche
- ✓ Créer un moment d'échange et de partage entre parents/enfants, enfants/professionnelles et parents/professionnelles
- ✓ Clôturer l'année dans la joie et la bonne humeur

Activité :

"Kermesse avec les parents"

Lot à gagner : une brunch box pour les parents une boîte sensorielle pour les enfants

Atelier 1 : Bowling entre la section des bébés et la porte.

Atelier 2 : Chamboule tout dans l'herbe au niveau des sections moyens et bébés

Atelier 3 : Pêche aux poissons dans l'herbe en face des sections moyens et bébé

Atelier 4 : Course en sac avec un départ devant la porte du carbet sensoriel et une arrivée devant la section des moyens.

"Projection de photos des enfants à la crèche"

L'espace de projection se fera dans la salle de psychomotricité au carbet sensoriel

- ✓ Sortie PÂQUES
- ✓ Carnaval
- ✓ En activités
- ✓ Moment quotidien

Octobre 2022 : semaine du goût

A cette occasion, la structure a mis en place le projet « manjé a tradisyon » en rapport avec le thème de l'année 2022-2023 (culture et tradition).

Durant cette semaine, lors des collations et des goûters toutes les sections étaient réunies autour de différentes activités tel que :

Un jeu de saveur qui permettait aux enfants de découvrir 4 différentes saveurs : acide, amère, sucré, salé

L'imagier des aliments pour développer le langage oral, connaître et nommer les différents aliments

L'atelier culinaire (mercredi) durant lequel le matin les enfants ont préparé leur déjeuner avec l'un des cuisiniers et l'après-midi les parents ont pu participer à la préparation du goûter avec leurs enfants (sorbet au coco, bonbon cakes)





Le café des parents (vendredi) un temps convivial d'échange autour de café, thé pays, jus local ...

1^{ère} invitation



Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230511-4DCM202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

Décembre 2022 : Noël

Les fêtes de Noël se sont déroulées en plusieurs parties :

En première partie la collaboration de la médiathèque pour un conte animé aux jasmins



Un chanté Noël

Un arbre de Noël a été organisé le 15 décembre 2022





Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230511-4DCM202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

Projet pédagogique et animation pour l'année 2023

Pour l'année 2022-2023, c'est le thème culture et tradition qui a été retenu et les sections ont été renommées de la manière suivante :

Section grands « nomades kréyol »

Section moyen « petits explorateurs »

Section bébés : « karukéra l'île aux belles eaux »

Des conventions de partenariat ont été faites avec différentes associations et structures socio-éducatives, culturelles et sportives.

Projet baby gym :

Étant une structure accueillant des enfants âgés de 3 mois à 3 ans, nous savons qu'à cet âge l'enfant est acteur de son développement. Il y prend part activement et découvre peu à peu ses compétences. Sur le terrain, nous avons observé que les enfants sont en quête de découverte motrice : ils escaladent le mobilier, cours partout... dans le but de se découvrir et de découvrir leur environnement.

C'est en ce sens que nous souhaiterions mettre en place le projet de baby gym qui permettra aux enfants d'exploiter toutes leurs capacités motrices. Il va ainsi répondre à leurs besoins psychomoteurs par le biais d'un parcours moteur et d'activités motrices tout en respectant le rythme de chacun.

La convention a été établie pour cette activité et nous sommes en attente de la programmation annuelle des prestations.

(cf. : pédagogie Pikler-Lozsy « chaque enfant est unique et grandit à son propre rythme »).

Convention en Annexe.

Projet bébés-nageurs

Le mercredi 13 avril 2022, nous avons été en sortie à la plage des Dauphins au Moule dans le cadre du projet de Pâques. À la suite de cette sortie, nous avons eu des retours positifs des parents sur l'activité baignade et des bienfaits qu'a eu l'eau de mer sur le temps du sommeil de leurs enfants.

C'est en ce sens que nous souhaiterions mettre en place un projet de bébés-nageurs au sein de la structure et qui se pratiquera en mer.

Pour se faire, nous avons sollicité l'association Les dauphins du Moule qui proposeraient aux enfants et aux parents des activités aquatiques, des parcours moteurs ... afin de créer / renforcer des liens mais aussi d'amener l'enfant à gagner une aisance aquatique.

Afin d'assurer le bon déroulement des séances, les parents disponibles et volontaires, devront accompagner les enfants à la séance mais aussi dans l'eau.

Une proposition de convention a été établie par le club des dauphins et un dossier devrait être constitué pour permettre le financement de ce projet du transport.

Convention en Annexe.

Projet jardinage

« Antan lontan », lorsque quelqu'un était malade, il y'avait toujours un grand oncle, une cousine, un grand parent ... pour proposer des « rimèd razyé » ou encore des plantes médicinales. Aujourd'hui, on constate que c'est une tradition qui est en voie d'extinction. C'est en ce sens que nous aimerions solliciter l'association Green Hand, afin de permettre aux jeunes enfants de perpétuer cette tradition.

Notons, que l'archipel guadeloupéen regorge de ressources naturelles que nous aimerions connaître et exploiter.

Sachant que les jeunes enfants ont une grande capacité de mémorisation cela nous aidera à leur inculquer des valeurs culturelles.

Le projet vise principalement à créer un jardin médicinal et un potager au sein de la structure avec la participation active des moyens et des grands. Les parents seront sollicités par l'apport d'éléments pour la confection de ces derniers.

Ce projet se réalisera en deux temps, un temps en structure avec et sans intervenant extérieur et un autre au jardin Green Hand à Capesterre-Belle-Eau. Ce projet est en cours de réflexion et pourrai être amené à évoluer.

Bébés signes pour professionnels

Ce projet permettra de stimuler les capacités langagières des enfants et favoriser la coordination oculo-manuelle des enfants.

Il permettra également de proposer à l'équipe des cours de langue des signes pour fluidifier la communication et la relation avec le parent car nous accueillons une famille dont la maman est atteinte de surdité.

Le professionnel sera en mesure de retranscrire ce qu'il a appris aux enfants en associant au quotidien ou lors du temps de chant le signe à la parole.

Le projet vise principalement les professionnels qui encadrent au quotidien les enfants (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, auxiliaire de crèche) mais peut s'étendre à ceux ayant un contact indirect avec eux (agent d'entretien, personnel de cuisine, personnel administratif).

Une proposition de convention ainsi qu'un programme de formation a été établie par le SERAC. Il sera nécessaire sur ce projet également de constituer un dossier pour permettre son financement.

Devis en Annexe.

Partenariat et communication

I- Partenariat

1) Partenariat interne

Maia Village : l'EAJE travaille en collaboration avec les autres EAJE du groupe. Elle développe son réseau de partenaire au sein de la commune. Notamment avec la Mairie du Moule, la médiathèque du Moule, les commerçants et artisans locaux.

La Mairie du Moule : au travers de la Délégation de service Public et la mise à disposition de locaux communaux.

2) Partenariat externe

L'EAJE travaille en étroite relation avec différentes institutions qui sont des partenaires indispensables au fonctionnement de Maia Village.

3) Les partenaires institutionnels

La Protection Infantile Maternelle (PMI) : elle donne l'autorisation d'ouverture de l'établissement, assure le respect de la réglementation au niveau des normes d'hygiène et de sécurité.

La CAF : dans le cadre de la mise en place de la Prestation de Service Unique (PSU).

Cette prestation de service contribue à :

- ✓ Favoriser la mixité sociale des publics accueillis par l'application d'un barème modulé en fonction des ressources.
- ✓ Inciter les crèches classiques à améliorer leur taux d'occupation en s'ouvrant à des accueils plus souples.

- ✓ Améliorer les passerelles entre la crèche ou la famille et l'école maternelle ; proposer une réponse adaptée aux besoins atypiques des familles et aux situations d'urgence.
- ✓ Accompagner le développement des services multi-accueil, ainsi que l'évolution des amplitudes d'ouverture liées à la diversification des rythmes et des temps de travail.

Depuis peu, LES JASMINs s'inscrit parmi les crèches à vocation d'insertion professionnelle crèche (AVIP).

Le Conseil départemental de la Guadeloupe : qui délivre l'autorisation d'ouverture et de fonctionnement de l'établissement.

Le SDIS

Les systèmes d'éclairage de sécurité et d'alarme incendie dans les crèches sont assujettis à une réglementation spécifique.

La médecine du travail

À chaque embauche, l'établissement est tenu d'informer la médecine du travail et chaque encadrant doit avoir une visite médicale.

La DAAF

La crèche est placée sous le contrôle et la surveillance du service départemental de la protection maternelle et infantile (PMI).

Les interlocuteurs techniques :

Ils participent au fonctionnement et à la mise en œuvre des prestations proposées par l'EAJE.

La PMI : à rôle d'inspection et de contrôle de la structure. Ils travaillent en lien avec le médecin de la crèche et l'équipe en cas de besoin et notamment en cas de suspicion de maltraitance.

La médecine du travail : a un rôle préventif, conduit les actions de santé au travail pour préserver la santé des travailleurs durant leur parcours professionnel. Nous dépendons du CIST de Petit Canal et 20 de nos salariés ont eu leur visite médicale de faite.

Le médecin référent de la crèche : son action est complémentaire à celle du médecin de la PMI et du médecin traitant. Docteur GALOU Maureen assure un

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230511-4DCM202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

suivi médical pour les bébés de moins de 4mois et les enfants ayant des PAI et des besoins spécifiques. Elle s'assure du respect des conditions d'hygiène et de sécurité au sein de l'établissement. Il veille également à la mise en place d'un accueil favorable au bien-être et à l'éveil de chaque enfant. Une convention a été établie pour permettre ses interventions.

Le laboratoire d'analyse d'hygiène alimentaire : Méthodes Analyse et Procédé (MAP) veille à l'application des principes généraux de l'hygiène alimentaire dans le but de prévenir et protéger la santé.

Des conventions de partenariat ont été faite avec différentes associations et structures socio- éducatives, culturelles et sportives.

Commerçants

Nous avons développé un son réseau de partenaire au sein de la commune du Moule qui sont indispensables au fonctionnement de notre structure. Nous pouvons citer :

- ✓ La librairie : la Ramure
- ✓ Le primeur : Moul fruits et légumes
- ✓ CPG
- ✓ Cbébé
- ✓ La Pharmacie Perrin (Berthelot)
- ✓ La médiathèque
- ✓ Bio

II. Communication

La structure possède différents outils de communication : une boîte de messagerie, une application : MEEKO, une ligne de téléphone fixe, une ligne de téléphone portable ainsi que le contact humain avec l'équipe pédagogique qui demeure le premier lien entre professionnelles, parents et enfants.

Différents supports de communication sont en place afin de diffuser et échanger de façon adaptée et avec facilité :

- ✓ **le site Maïa Village** destiné à toute personne s'intéressant au groupe. Il rassemble les principales informations et permet les préinscriptions dans les différents établissements.
- ✓ **Un compte Facebook** : consacré à partager toutes les informations adressées aux parents des enfants inscrits et pour toutes les personnes en recherche d'une place en structure d'accueil.
- ✓ **les boîtes mails** : elles permettent tout d'abord l'envoi des dossiers d'inscription (livret d'accueil, règlement de fonctionnement et documents à fournir puis aux divers échanges qui peuvent être nécessaire tout au long de l'année avec les parents (envoi de notification, courrier et questions diverses).
- ✓ **le logiciel Meeko** qui permet d'être informé des différentes actualités en lien avec l'établissement, la prise en charge de leurs enfants, ils ont la possibilité d'accéder à leur compte clients et d'envoyer des messages, de prévenir d'absences ou de retards possédant une boîte de messagerie pour une communication facilitée et fluide entre l'équipe pédagogique, la direction et les parents.
- ✓ **le réseau Workplace** qui permet une communication interne aux structures et un lien rapide et direct avec le siège social. Et grâce à son fil d'actualité de se tenir informé et de partager les temps forts de nos structures respectives.
- ✓ **tableaux d'affichage au sein de l'EAJE** à l'attention des familles, afin de diffuser les informations.

Toutefois, la directrice demeure à la disposition des familles par téléphone ou sur rendez-vous.



Le Relais Petite Enfance

« Les Lilas »

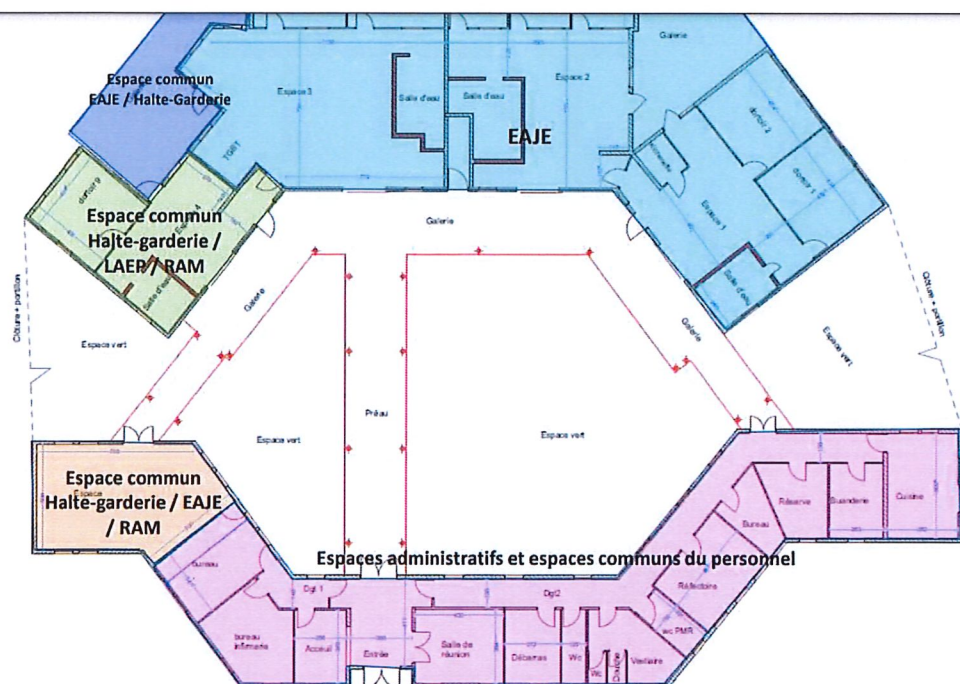
Présentation

Le centre multi-accueil est composé des établissements suivants :

- ✓ Une crèche
- ✓ Une halte-garderie
- ✓ Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- ✓ Un Relais Petite Enfance (RPE)

La gestion de ce centre multi-accueil a fait l'objet d'une délégation de service public (DSP) contractualisée entre la ville du Moule et la société Maia Village SASU dans le respect de la réglementation en vigueur.

Anciennement appelé « RAM », le RPE se situe au sein du centre multi-accueil 16 Rue des Œillets, Champ Grillé 97160 Le Moule. Ce développement de service est soutenu par la CAF Guadeloupe.



Le Relais Petite Enfance fonctionne suivant les directives de la circulaire CNAF1 N°2011-020, définissant les missions du RPE :

- ✓ Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément.
- ✓ Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel en offrant un cadre d'échange des pratiques professionnelles.

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230511-4DCM202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

- ✓ Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

L'équipe

Le relais petite enfance est composé :

- ✓ D'une responsable, éducatrice spécialisée, diplômée d'état, COLOGER Amélie
- ✓ D'une infirmière diplômée d'état, GROS-BALTHAZARD Anne
- ✓ Des compétences sont également mutualisées avec les autres établissements du centre multi-accueil à savoir :
- ✓ 1 secrétaire administrative
- ✓ 2 agents d'entretien polyvalents

Descriptif des fonctions de l'équipe du relais

La responsable : Titulaire d'un diplôme d'état d'éducatrice spécialisée, elle est chargée de veiller à respecter et faire respecter l'équilibre entre la nécessité d'échanges entre professionnels et le bien-être des enfants accueillis. Elle est chargée de mettre en place des actions qui permettent de favoriser les échanges entre professionnels dans le but de partager leurs expériences professionnelles. Elle s'assure de rester en veille professionnelle afin de répondre au mieux aux interrogations des professionnels. Elle organise des manifestations et planifier des rencontres, et échange sur les pratiques professionnels.

L'infirmière : Titulaire d'un diplôme d'état, l'infirmière est la référente santé et accueil inclusif. Elle a aussi la fonction d'animatrice au sein du relais petite enfance.

Les agents d'entretien : ce sont deux salariés embauchés à temps plein. Elles assurent la propreté, l'hygiène, la désinfection de l'espace RPE.

Présentation du RPE

Le relais petite enfance est un espace dédié aux assistants maternels et aux parents. C'est un lieu neutre et de ressource au service des parents et des assistants maternels. Il s'agit d'un espace libre de rencontre qui permet d'échanger entre professionnels mais aussi qui crée un lien de proximité plus important entre les assistants maternels et assistants maternels/parents.

Accuse de réception en préfecture
971-219711173-20230511-4DCM202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

Les assistants maternels ont la possibilité de venir accompagner des enfants dont ils ont la garde. Ils peuvent investir le lieu pour profiter des différents espaces que dispose le centre multi-accueil (salle psychomotricité, salle sensorielle), participer aux différentes activités proposées dans le planning, rechercher un accompagnement, un soutien professionnel, tisser des liens avec d'autres professionnels, et sortir de leur isolement.

Cet espace distinct du domicile privé offre la possibilité de vivre un temps dégagé de toutes contraintes domestiques ou familiales et de se concentrer uniquement à l'enfant et à la dimension professionnelle de l'accueil : échanges sur les pratiques éducatives, échanges sur les pratiques professionnels, le développement de l'enfant, l'équilibre alimentaire, échanges sur des problématiques ...

Du matériel est à disposition ainsi que la possibilité de rencontrer des professionnels de corps de métier différents : petite enfance, paramédical, animation...

Spécificités de RPE

Le relai d'assistants maternels n'est pas un mode ou une structure de garde d'enfants. C'est une interface entre parents et assistants maternels pour améliorer la circulation de l'information et leur rencontre.

Accueil des parents

La RPE reçoit et informe les parents des :

- ✓ Spécificités et avantages de l'accueil des enfants par un (ou une) assistant(e) maternel(le) agréée
- ✓ Informations sur les différents modes d'accueil de la petite enfance existants
- ✓ Assistants maternels sur un secteur géographique donné
- ✓ Droits et obligations des parents employeurs d'assistants maternels
- ✓ Différentes formalités à accomplir pour embaucher, obtenir les aides financières, procéder aux opérations de paie...
- ✓ Une écoute et un accompagnement sur l'accueil de leur enfant (démarches administratives, contrat, rémunération, aides...

Soutien et accompagnement aux assistants maternels

Le RPE reçoit et informe les assistants maternels et/ou candidat à la fonction sur les :

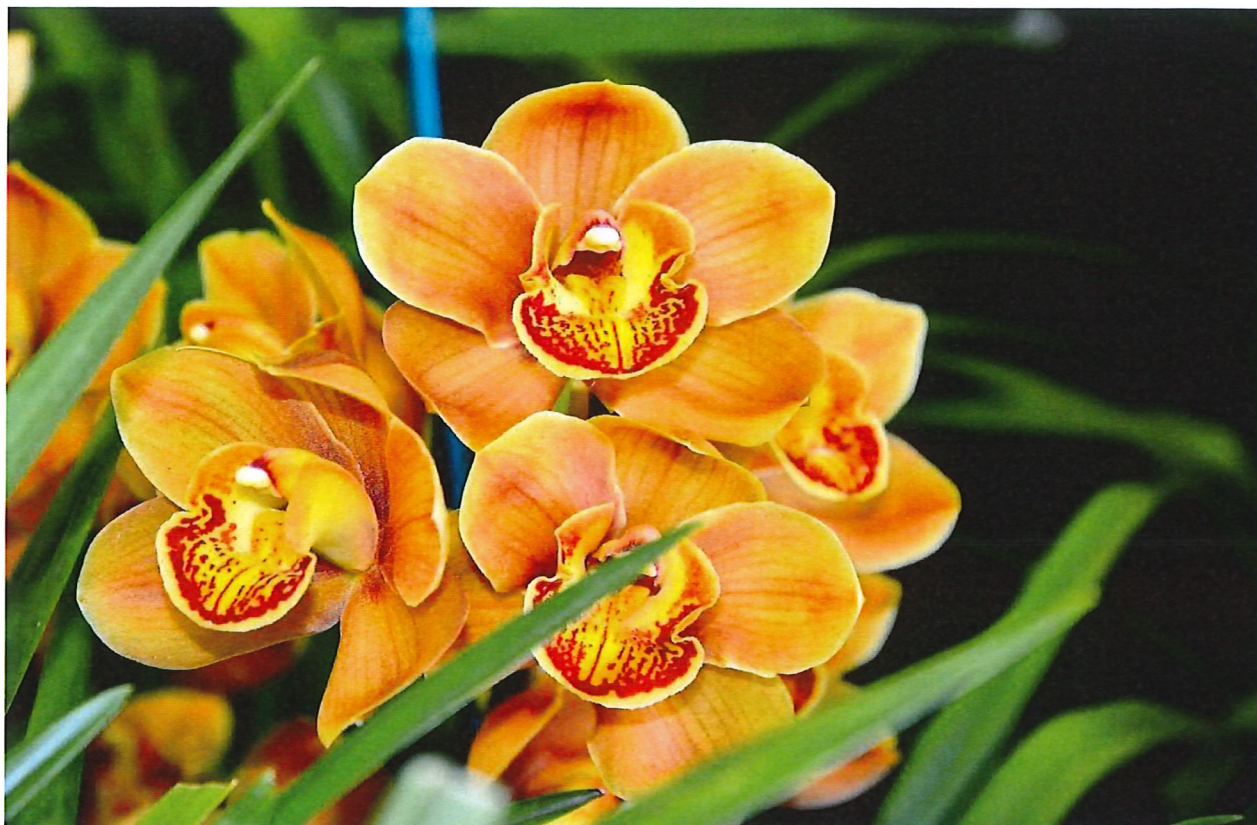
- ✓ Démarches à effectuer pour devenir assistant maternel agréée
- ✓ Spécificités et avantages de l'agrément
- ✓ Statut et diverses réglementations applicables aux assistants maternels
- ✓ Le relais propose aussi :
 - ✓ Une écoute individuelle dans leur vie professionnelle
 - ✓ Des réunions d'échanges
 - ✓ Des temps informatifs complétant leur formation et leur expérience
 - ✓ Des temps d'accueil pour les enfants
- ✓ De plus, le RPE a pour objectif de rencontrer régulièrement des temps d'échange entre assistants maternels dans le but de :
 - ✓ Rompre l'isolement
 - ✓ Faciliter les contacts et échanges
 - ✓ Faciliter les retours et échanges d'expériences
 - ✓ Les accompagner dans la pratique de leur métier
 - ✓ D'organiser des réunions thématiques en rapport avec leur activité :
équilibre alimentaire, motricité de l'enfant, développement...

Lieu de rencontre et d'échanges

Le RPE permet de favoriser la relation parent et assistants maternels en :

- ✓ Organisant des réunions thématiques
- ✓ Mettant en relation offre et demande d'accueil des enfants sur le territoire
- ✓ Horaires et ouverture du RPE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
13h-17h30	15h-17h30	Fermé au public	15h-17h30	13h30-17h30



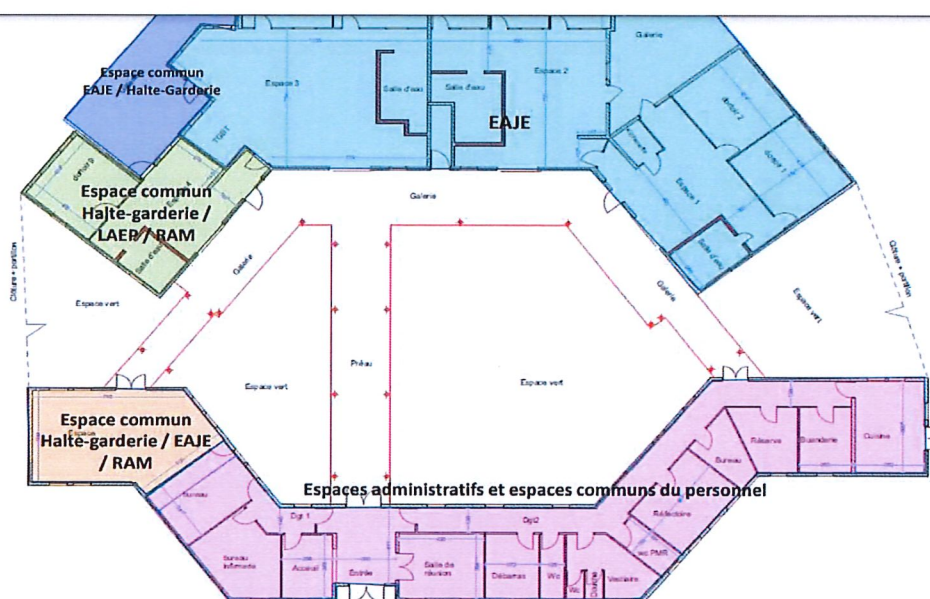
Le lieu d'accueil enfant-parent « Les Orchidées »

Présentation

Le centre multi-accueil est composé des établissements suivants :

- ✓ Une crèche
- ✓ Une halte-garderie
- ✓ Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- ✓ Un Relais Petite Enfance (RPE)

La gestion de ce centre multi-accueil a fait l'objet d'une délégation de service public (DSP) contractualisée entre la ville du Moule et la société Maia Village SASU dans le respect de la réglementation en vigueur. Le LAEP se situe au sein du centre multi-accueil 16 Rue des Œillets, Champ Grillé 97160 Le Moule. Ce développement de service est soutenu par la CAF Guadeloupe.



Le LAEP « Les Orchidées » fonctionne conformément aux instructions en vigueur de la caisse nationale des allocations familiales, toutes modifications

éventuelles ainsi que celles du conseil départemental et aux dispositions du règlement de fonctionnement.

L'équipe

Le lieu d'accueil enfant-parent est composé :

- ✓ D'une responsable, éducatrice spécialisée diplômée d'état, COLOGER Amélie
- ✓ D'une infirmière diplômée d'état, GROS-BALTHAZARD Anne

Des compétences sont également mutualisées avec les autres établissements du centre multi-accueil à savoir :

- ✓ 1 secrétaire administrative
- ✓ 2 agents d'entretien polyvalents

Descriptif des fonctions de l'équipe du relais

La responsable : Titulaire d'un diplôme d'état d'éducatrice spécialisée, elle accompagne l'enfant et la famille dans leur relation. En effet, la connaissance du développement de l'enfant lui permet d'informer les familles sur ce que vit l'enfant et donc d'aborder plus sereinement les difficultés rencontrées. Elle est disponible et à l'écoute des familles. Son observation lui permet d'être au plus juste dans son analyse et dans son intervention auprès des familles (prévention précoce). Elle met en place des activités pour les enfants de 0 à 6 ans tout en tenant compte de la participation des adultes. Elle apporte également des informations sur le développement, les soins d'hygiène, l'alimentation et la sécurité de l'enfant.

L'infirmière : Titulaire d'un diplôme d'état, l'infirmière est la référente santé et accueil inclusif. Elle a aussi la fonction d'animatrice au sein du relais petite enfance.

Les agents d'entretien : ce sont deux salariés embauchés à temps plein. Elles assurent la propreté, l'hygiène, la désinfection de l'espace RPE.

Présentation du LAEP

Le LAEP est ouvert à toutes familles. C'est un espace de détente et de jeu pour tout parent et son ou ses enfants de moins de 6 ans. Les parents peuvent s'y rendre

quand ils le souhaitent et sans engagement dans le temps. Il s'agit d'une espace de rencontre et d'échanges entre les familles où les parents peuvent « souffler », être accueillis et écoutés dans un climat de bienveillance et de confiance.

Il permet également aux parents de découvrir leur enfant autrement en relation avec d'autres, d'être rassurés et confortés dans leur « compétences parentales », de relativiser grâce aux échanges sur certaines difficultés relationnelles, mais aussi d'obtenir des informations concernant les autres lieux d'activités pour leur enfant sur le territoire.

Le LAEP s'inscrit dans la continuité des maisons vertes, dans l'objectif de conforter la relation parent/enfant. Le rôle du LAEP vise aujourd'hui à :

- ✓ Valoriser les compétences éducatives des parents
- ✓ Socialiser les enfants qui ne sont pas accueillis en structure collective, les ouvrir au lien social et favoriser leur autonomie
- ✓ Rompre l'isolement social de certains parents et prévenir les situations de négligence
- ✓ Participer à l'éveil de l'enfant
- ✓ Apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels
- ✓ L'accueil est essentiellement basé sur l'écoute, il n'a aucune visée thérapeutique et les parents doivent pouvoir bénéficier du service proposé en toute confidentialité et au gré de leurs besoins.

Horaires et ouverture du LAEP

Chaque semaine nous offrons un panel d'activités adaptées au développement psychomoteur des enfants de 3 mois à 6 ans et l'accompagnement des parents.

Les horaires d'ouverture sont les suivantes :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Fermé Au public	Fermé Au public	Fermé Au public	Fermé Au public	8h30-13h30
14h-17h		14h-17h	14h-17h	Fermé Au public

Fermetures

Un calendrier de fermeture de l'établissement indiquant les jours de congés annuels et les jours fériés est affiché pour informer les parents des congés annuels.

En 2022, le centre multi-accueil était fermé durant 3 semaines du 01 Août au 29 Août et 10 jours du 21 Décembre 2022 au 01 Janvier 2023.

Les jours fériés 2022 :

- ✓ 28 février au 02 mars : Jours gras
- ✓ 18 avril : Lundi de Pâques
- ✓ 26 mai : Ascension
- ✓ 27 mai : Abolition de l'esclavage
- ✓ 6 juin : Lundi de Pentecôte
- ✓ 14 juillet : Fête nationale
- ✓ 1^{er} novembre : Toussaint
- ✓ 11 novembre : Armistice

Dans ce sens, depuis la rentrée de septembre 2022, il y a eu deux conférences au LAEP :

La première en date du 30 Novembre 2022 avec thème à aborder « la famille à l'annonce du handicap » et la deuxième en date du 18 Janvier 2023 dont le sujet était « vivre avec la différence à la crèche ».

Ces deux conférences ont été animés par le psychologue Frantz CESAR et nous avons eu la participation de professionnels du centre multi accueil, de professionnels d'une crèche basse terrienne, de la mutualité française et de la mairie.

Pour ce qu'il est du RPE une rencontre avec les assistantes maternelles a eu lieu et a permis une présentation de Maia village et du RPE.

Les objectifs ainsi que l'intérêt du RPE ont été présentés et les attentes des assistantes maternelles ont été entendues. Pour l'année 2023, il est prévu de mettre en place : • une conférence tous les 2 mois • des rencontres parents/enfants, parents/assistantes maternelles et rencontres entre professionnels • un planning d'activité autour du sport, de la famille

Suivi des contrats

La commission de suivi se réunit une fois par an dans les locaux de l'autorité délégante, avec une visite du centre multi accueil.

L'entretien et la maintenance des installations

Des contrats ont été établis pour :

- ✓ La maintenance des climatisations par ...
- ✓ Le contrôle des extincteurs par « gel sécurité ».
- ✓ Les traitements anti-nuisibles par DTC.
- ✓ L'entretien du jardin par la société « les jardins de pervenche ».

Des travaux ont été réalisés :

- ✓ L'installation et contrôle de sécurité de la cuisine : fonctionnelle le 01 mars 2022.
- ✓ La pose de canisses à l'extérieur.
- ✓ La création d'allée piétonne pour faciliter le déplacement des berceaux en cas d'évacuation.
- ✓ La réparation des verrous des baies vitrées des sections et des 2 portes d'entrée.



Nous avons également des travaux à venir :

- ✓ La climatisation dans les salles à vivre dans les sections
- ✓ La pose de store dans les pièces ensoleillées pose de stores dans les dortoirs
- ✓ La pose de garde-corps au niveau de la galerie extérieure
- ✓ La mise en état du jardin
- ✓ La réparation de la clôture
- ✓ La création d'une salle de psychomotricité

Eléments financiers

0001374811_ACC_MAJAVILLAGE

30/03/2023 20:09:42

Compte de résultat analytique 1/2

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Plan : 001

Du poste 101 au poste 102

Etat exprimé en €						31/12/2022	N-1
	France		Exportation				
	FA		FB		FC		
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				FD		
	Production vendue (Biens)	FE			FI		
	Production vendue (Services et Travaux)	FG	977 950,37	FH	FL	977 950,37	
	Montant net du chiffre d'affaires	FJ	977 950,37	FK			
	Production stockée				FM		
	Production immobilisée				FN		
	Subvention d'exploitation				FO	59 301,77	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				FP	7 728,00	
	Autres produits				FQ	2,66	
	Total des produits d'exploitation				FR	1 044 982,80	0,00
Charges d'exploitation	Achats de marchandises				FS		
	Variation de stock				FT		
	Achats de matières et autres approvisionnements				FU	34 032,72	
	Variation de stock				FV		
	Autres achats et charges externes				FW	389 341,52	
	Impôts, taxes et versements assimilés				FX	47 029,59	
	Salaires et traitements				FY	443 941,69	
	Charges sociales du personnel				FZ	62 209,33	
	Dotations aux amortissements				GA	12 483,81	
	Dotations aux provisions :						
	- sur immobilisations				GB		
	- sur actif circulant				GC		
	- pour risques et charges				GD		
	Autres charges				GE	2 296,23	
Total des charges d'exploitation					GF	991 334,89	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION					GG	53 647,91	0,00

1/5

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20230511-4DCM202338-DE
Date de télétransmission : 23/05/2023
Date de réception préfecture : 23/05/2023

Compte de résultat analytique 2/2

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Plan : 001

Du poste 101 au poste 102

Etat exprimé en €		31/12/2022		N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION		53 647,91		0,00
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré	GI		
Produits financiers	De participations	GJ		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	GK		
	Autres intérêts et produits assimilés	GL		
	Reprises sur provisions et transfert de charges	GM		
	Différences positives de change	GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
Total des produits financiers		GP	0,00	0,00
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions	GQ		
	Intérêts et charges assimilées	GR		
	Différences négatives de change	GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
Total des charges financières		GU	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER		GV	0,00	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		GW	53 647,91	0,00
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA		
	Sur opérations en capital	HB	9 987,04	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC		
Total des produits exceptionnels		HD	9 987,04	0,00
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	HE	6,00	
	Sur opérations en capital	HF		
	Dotations aux amortissements et aux provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles		HH	6,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI	9 981,04	0,00
PARTICIPATION DES SALAIRES		HJ		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK	4 014,00	
TOTAL DES PRODUITS		HL	1 054 969,84	0,00
TOTAL DES CHARGES		HM	995 354,89	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN	59 614,95	0,00

Compte de résultat 1/2 Détail

	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Produits d'exploitation	1 044 982,80	
Ventes de marchandises		
Production vendue (Biens)		
Production vendue (Services et travaux)	977 950,37	
- 706231000 - Prestation Service Unique	378 674,97	
- 706232000 - Bonus Mixite Sociale	142 800,00	
- 706234000 - Bonus territoire	224 400,00	
- 706270000 - DSP LE MOULE	165 000,00	
- 706410000 - Prestations accueil creche	62 575,40	
- 706420000 - Frais de dossier	4 500,00	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	59 301,77	
- 745200000 - Subventions d'exploit. CAF	59 301,77	
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	7 728,00	
- 791000000 - Transferts de charges d'exploitation	7 728,00	
Autres produits	2,66	
- 758000000 - Produits divers de gestion courante	2,66	
Charges d'exploitation	991 334,89	
Achats de marchandises		
Variation de stock (Marchandises)		
Achats de matières et autres approvisionnements	34 032,72	
- 602100000 - Produits d'hygiene et pharmacie	928,45	
- 602200000 - Couches	5 344,89	
- 602261000 - Lait	730,76	
- 602262000 - Alimentaire	18 951,19	
- 602300000 - Fournitures pedagogiques	2 605,86	
- 608100000 - Frais TVA	5 471,57	
Variation de stock (Matières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	389 341,52	
- 604000000 - Achats d'etudes et prestations de service	4 275,63	
- 604200000 - Prestation Repas	2 358,00	
- 606110000 - Carburant	513,80	
- 606120000 - Eau	353,00	
- 606130000 - Electricite	5 997,80	
- 606140000 - Fournitures non stockables (GAZ)	611,22	
- 606300000 - Fournitures d'entretien et de petit equipement	57 983,56	
- 606310000 - Produit d'hygiene menager	9 880,14	
- 606400000 - Fournitures administratives	2 936,79	
- 606410000 - Fournitures informatiques et multi media	2 338,31	
- 606830000 - Vetement de travail	1 301,51	
- 613200000 - Locations immobilières	36 875,00	
- 613500000 - Locations mobilières	80,00	
- 613520000 - Locations vehicules	868,09	
- 615200000 - Entretien et reparations - Sur biens immobiliers	4 846,00	
- 615500000 - Entretien et reparations - Sur biens mobiliers	1 881,00	
- 615600000 - Maintenance	898,00	
- 616100000 - Multirisque - Batiments - RC	4 200,14	
- 622610000 - Honoraires Team	240 000,00	
- 622640000 - Honoraires prestations paye	-68,00	
- 623000000 - Publicite publications, relations publiques	550,00	
- 625100000 - Voyages et déplacements	7 870,16	
- 626100000 - Frais de telecommunications	1 832,45	
- 626200000 - Frais postaux	5,00	
- 627000000 - Services bancaires et assimilés	559,92	
- 627800000 - Autres frais et commission sur prestations de services	394,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	47 029,59	
- 631200000 - Taxe d'apprentissage	2 980,08	
- 631300000 - Participation des employeurs à la formation professionnelle	4 438,34	
- 631400000 - Effort de construction	1 916,44	
- 631800000 - Cotisation DOETH	18 425,00	

Compte de résultat 1/2 Détail

	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
- 633300000 - Formation professionnelle (organismes)	19 269,73	
Salaires et traitements	443 941,69	
- 641100000 - Remuneration du Personnel	421 431,54	
- 641200000 - Conges payes	4 100,75	
- 641300000 - Primes et gratifications	10 084,40	
- 641400000 - Indemnités et avantages divers	8 325,00	
Charges sociales du personnel	62 209,33	
- 645100000 - Cotisations à l'URSSAF	32 184,89	
- 645200000 - Cotisations aux mutuelles	188,20	
- 645300000 - Cotisations aux caisses de retraites	9 454,71	
- 645400000 - Cotisations aux ASSEDIC	16 932,81	
- 645800000 - Charges congés payés	15,94	
- 647500000 - Médecine du travail, pharmacie	2 773,00	
- 648000000 - Autres charges de personnel	659,78	
Dotations aux amortissements	12 483,81	
- 681120000 - Dotations aux amorts. immobilisations corporelles	12 483,81	
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	2 296,23	
- 651100000 - Redevances logiciel Meeko	2 176,93	
- 658000000 - Charges diverses de gestion courante	119,30	
Opération en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Compte de résultat 2/2 Détail

	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Produits exceptionnels	9 987,04	
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	9 987,04	
- 777000000 - Quote-part des subventions d'invest. virée au résultat	9 987,04	
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Charges exceptionnelles	6,00	
Sur opérations de gestion	6,00	
- 671200000 - Pénalités et amendes fiscales et pénales	6,00	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Participations des salariés		
Impôts sur les bénéfices	4 014,00	
- 695100000 - Impôts des sociétés	4 014,00	
Résultat de l'exercice	59 614,95	0,00

PROJET

RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS POUR LA DSP MOULE

DATE	N° DE FACTURE	Fournisseurs	LIBELLE	MONTANT FACTURE
28/06/2021	CONTRAT n° : CA000000288424	ALLIANZ	ALLIANZ - ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CMA LE MOULE DU 28/06/2021 AU 27/06/2022	3 345,28 €
28/02/22	206644	ASSISTANCE 97	19892 - ASSISTANCE 97 - LAVEUSE SOL SC351 LE MOULE	3 231,00 €
22/01/22	FA00339	B97	22060 - B97 ELECTRICITE GENERALE FA00339 - TRAVAUX ELECTRICITE JASMINIS	1 870,00 €
22/01/22	FA00339	B97	22060 - B97 ELECTRICITE GENERALE FA00339 - TRAVAUX ELECTRICITE JASMINIS	1 869,00 €
02/12/22	FA00376	B97	22061 - B97 ELECTRICITE GENERALE FA00376 - INSTALLATION PRISE SUPP - JASMINIS 2439,43 €	2 248,32 €
05/03/2022	11909-220305.1297	BEBE 9	19812 - ARTICLES DE PUERICULTURE - INVEST - BEBE 9	402,80 €
19/01/2022	246331	BRICO DECO	19243 - BRICO DECO - INVESTISSEMENT MOULE PETIT EQUIPEMENT / CB MAIA	136,90 €
26/01/2022	324645	BRICO DECO	19312 - BRICO DECO - INVESTISSEMENT MOULE PETIT EQUIPEMENT / CB MAIA	102,28 €
17/11/2021	FACT N°FA22157274	BUREAU VALLEE	18384 - BUREAU VALLEE - INVEST. LE MOULE FOURNITURES ADMINISTRATIVES	194,00 €
17/01/2022	FA22202884	BUREAU VALLEE	19196 - BUREAU VALLEE - INVESTISSEMENT LE MOULE / CB MAIA	702,55 €
31/01/2022	FA22205334	BUREAU VALLEE	19463 - BUREAU VALLEE - INVESTISSEMENT LE MOULE - CB MAIA	657,90 €
15/01/2022	39148	BUT	19195 - BUT - EQUIPEMENT	1 268,28 €
06/01/2022	37391	BUT	19202 - BUT - EQUIPEMENT HIFI,SECHE LINGE,CENTRALE VAPEUR	3 740,66 €
18/01/2022	39920	BUT	19509 - BUT - MOBILIER ET DECO DIVERS	1 269,86 €
23/06/2022	68238	BUT	20741 - BUT DIVERS EQUIPEMENT LE MOULE	1 273,54 €
06/10/2021	32	CASH SERGENT	17863 CASH SERGENT - ALIMENTAIRE	38,28 €
18/01/2022	F00303220100044	CENTRAKOR	19198 - CENTRAKOR - FOURNITURE ADMINISTRATIVES / CB VETERAN	202,53 €
19/01/2022	FCA-000386	CENTRALE BEBE	19246 - CENTRALE BEBE - INVESTISSEMENT LE MOULE	1 234,57 €
19/01/2022	FCA-000387	CENTRALE BEBE	19247 - CENTRALE BEBE - INVESTISSEMENT LE MOULE	317,70 €
15/02/2022	FCA-000403	CENTRALE BEBE	19804 - CHAUFFE BIBERON - CENTRALE BB	49,19 €
28/07/2022	FCA-000445	CENTRALE BEBE	20996 - CENTRALE BEBE - CHAISE ET TABLE	1 674,54 €
29/07/2022	FCA-000446	CENTRALE BEBE	20997 - CENTRALE BEBE - COFFRET, COUVERT, TIMBALE ET TASSE	1 655,60 €
26/11/2021	FA02132024	CHE	19853 - CHE - MATERIELS POUR CUISINE	20 602,77 €
27/01/2022	212307	COLAT YVON	19461 - COLAT YVON - INVESTISSEMENT LE MOULE / CB MAIA	29,90 €
27/01/2022	212306	COLAT YVON	19462 - COLAT YVON - INVESTISSEMENT LE MOULE - CB MAIA	126,00 €
09/02/2022	FCA-003377	CPG	19581 - CPG - THERMOMETRE INFRAROUGE	151,90 €
20/01/2022	FCA-003295	CPG	20150 - CPG - EQUIPEMENT CUISINE - INVESTISSEMENT LE MOULE	14 897,36 €
15/02/2022	FCA-003407	CPG	20151 - CPG - EQUIPEMENT	1 113,89 €
04/02/2022	FCA-003356	CPG	20325-CPG -VETEMENTS ET USTENSILES CUISINE INVEST	412,30 €
21/02/2022	FCA 003445	CPG	20326-CPG- USTENSILES CUISINE - INVEST	1 296,08 €
17/03/2022	FCA 003557	CPG	20328-CPG- TABLE INOX SUR ETAGERE INVEST	726,95 €
19/03/2022	FCA 003575	CPG	20329-CPG-CHARIOT A DEBARASSER LE MOULE	1 680,00 €
21/03/2022	FCA 003583	CPG	20330-CPG - USTENSILES CUISINE INVEST	514,00 €
08/03/22	FCA-003506	CPG	19890- CPG- ARMOIRE SUSPENDUE CUISINE LE MOULE	1 090,43 €
15/10/2021	FA00000185	CVA	17910 - CONSEIL VENTE AMENAGEMENT - INVEST. LE MOULE VETEMENT DE TRAVAUX / VIREMENT	750,93 €
15/10/2021	FACT N°FA00000186	CVA	18024 - CVA - FOURNITURES DIVERS LES JASMINIS	1 518,21 €
15/10/2021	FACT N°FA00000181	CVA	18025 - CVA - FOURNITURES DIVERS LES JASMINIS	10 971,56 €
15/10/2021	FACT N°FA0000182	CVA	18026 - CVA - FOURNITURES DIVERS LES JASMINIS	7 227,37 €
05/07/2021	FACT N° : FA00000149	CVA	19554 - CVA - TVX - JASMIN - LE MOULE	875,80 €
31/01/2022	FA2201-0144	DISTR1 +	20000 - Distr1 + - Défilbilleur - Les Jasmins	2 414,00 €
16/10/2021	FACT N°-2109048	DTC	18095 - DTC - DESINSECTIONNATION	541,42 €

DATE	N° DE FACTURE	FOURNISSEURS	LIBELLE	MONTANT FACTURE
01/01/2022	210368	ESPACE CHLOROPHISLES	20995 - ESPACE CHLOROPHISLES - PLANTES VERTES EN BAC - FACTURE DU 18/08/2021	314,98 €
31/01/2022	49601220105034	FOIRFOUILLE	19480 - LA FOIRFOUILLE - INVESTISSEMENT LE MOULE / CB MAIA	477,85 €
14/09/2022	43	FRANCISUS GOBAL Y	21430 - FRANCISUS GOBAL Y 00043 - DIVERS TRAVAUX - MOULE	835,91 €
16/03/22	20200083	GEDI PRO	19923 - GEDI PRO - LAVE ET SECHE LINGE MYPRO XL 12KG - LES JASMIN	6 067,60 €
16/03/22	20200083	GEDI PRO	19923 - GEDI PRO - LAVE ET SECHE LINGE MYPRO XL 12KG - LES JASMIN	23,80 €
30/07/2021	FACT n° : FCE210975	GEL	17614 - GEL - IMPLANTATION MOYENS DE LUTTE CONTRE INCENDIE	2 274,07 €
22/07/2021	FACT n° : FCE210940	GEL	17667 - GEL - IMPLANTATION MOYENS DE LUTTE CONTRE INCENDIE	180,14 €
17/01/2022	29595	GENERAL BRICOLAGE	19200 - GENERAL BRICOLAGE - FOURNITURE TRAVAUX	69,66 €
12/10/2021	FACT N° : FA0000012	HORIZON SONO	18754 - HORIZON SONO - PRESTATION SONORISATION	300,00 €
27/01/2022	110742	HYPER STORE	19459 - HYPER STORE - INVESTISSEMENT LE MOULE - CB MAIA	75,25 €
30/09/2021	FACT N° MUL02428	IMPRIMERIE MUL TIMEDIA	18021 - ILPRIMERIE MUL TIMEDIA - PANNEAUX DIRECTIONNELS	1 685,00 €
07/10/2021	FACT N°-COT-2021	JARDIN D'ALEXANDRE	18016 - LES JARDINS D'ALEXANDRE - ACHAT ARBRE	300,00 €
31/01/2021	FACT n° : 2021210	KARU CLEAN	17282 - KARU CLEAN - FORFAIT NETTOYAGE CRECHE	1 546,13 €
20/05/2022	22052137	KARUKERA	20628 - KARUKERA ASSAINISSEMENT 200522 - HYDRO CURAGE - MOULE	1 009,05 €
22/09/2021	FACT n° : F-20210000107	KAZ KREOL	17652 - KAZ KREOL - RENOVATION CUISINE ET CELLIER - JASMIN	5 062,33 €
31/01/2022	FA00000302	KAZ KREOL	19501 - KAZ KREOL - TRX DIVERS AMENAGEMENT LE MOULE	3 293,75 €
01/02/2022	FA00000309	KAZ KREOL	19502 - KAZ KREOL - PRESTATION DU MOIS DE NOVEMBRE 2021	326,72 €
07/02/2022	FA00000310	KAZ KREOL	19503 - KAZ KREOL - TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DE FAIENCE DANS LA BUANDERIE	2 088,07 €
27/10/2021	FACT : N°FC 2 866	KDCOM	18906 - KDCOM - FABRICATION PANNEAUX ENSEIGNE	11 848,20 €
02/09/2022	250	L&L CLIMATISATION	21431 - L&L CLIMATISATION 250 - ENTRIETEN CLIM - MOULE	968,00 €
10/10/2021	FACT N°M2119168	MAP	18136 - MAP - PRESTATION SEPT 21	759,50 €
09/09/2021	FACT n°2212500257018	ORANGE	17776 ORANGE BUSINESS SERVICE - CABLAGE	601,35 €
09/09/2021	2021-09-1820	PC LEADER	17691 PC LEADER - PC SECRETAIRE MOULE	1 148,00 €
27/01/2022	1-2022-01-3504	PC LEADER	19916 - PC LEADER - VIDEO PROJETEUR - INVEST JAS	222,00 €
01/10/2021	FACT n° : 202110/0013	PROTEX	17772 PROTEX - EPI	245,96 €
15/12/2021	FACT N° : FA2112-1303	SZCP	18803 - SZCP DIAGNOSTIC AIRS DE JEUX	206,15 €
29/01/2021	FACT n° : 46	SAMYRA DISTRIBUTION	18048 - SAMYRA DISTRIBUTION - INVEST. LE MOULE	17,90 €
22/10/2021	21/10/1959	SL3 SERVICES	18149 - SL3 SERVICES - TRX PLOMBERIE JASMIN	2 126,60 €
30/10/2021	21/10/1964	SL3 SERVICES	18304 - SL3 SERVICES - TRX PLOMBERIE JASMIN	1 367,10 €
13/11/2021	21/11/1970	SL3 SERVICES	18354 - SL3 SERVICES - PLOMBERIE JASMIN	2 918,65 €
18/12/2021	FACT N° : 21-12-79	SL3 SERVICES	18852 - SL3 SERVICES - PRESTATION PLOMBERIE	3 615,22 €
18/12/2021	FACT N° : 21-12-81	SL3 SERVICES	18852 - SL3 SERVICES - CUISINE PERSONNEL	737,80 €
18/12/2021	FACT N° : 21-12-80	SL3 SERVICES	18866 - SL3 SERVICES - PRESTATION PLOMBERIE	335,27 €
30/12/2021	21/12/1985	SL3 SERVICES	19046 - SL3 SERVICES - PRESTATIONS CLIM	4 584,13 €
31/12/2021	21/12/1986	SL3 SERVICES	19048 - SL3 SERVICES - PRESTATIONS PLOMBERIE	886,45 €
22/02/2020	FR2022-007	STLM SERVICES	19776 - DIVERS TRAVAUX DE PLOMBERIE LES JASMIN - SL3 PLOMBERIE	322,25 €
01/02/2022	FR2022-007	STLM SERVICES	19544 - STLM SERVICES - CONFECTION CAGE METAL	522,51 €
18/02/2022	1677516	TIM	19570 - TIM SARL - EQUIPEMENT	459,86 €
12/04/2022	20220407	YAG	20381-YAG CONSUL - DECHETERIE SUPPORT JEUX	975,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT =				153 569,21 €

Date de réception préfecture : 23/05/2023

CONCLUSION

Les étapes précédentes l'ouverture de la crèche, ont été ponctuée par la pandémie de Covid-19, les différents mouvements sociaux et les contraintes sanitaires dans les établissements administratifs.

Malgré ce contexte difficile l'équipe de Maia Village a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation afin de maintenir une qualité de prise en charge des enfants et des familles. L'ouverture de la structure était attendue compte tenu du besoin important de mode de garde sur le territoire. Ainsi, nous avons optimisé nos processus tout en respectant le cahier des charges de la DSP afin d'ouvrir dans les meilleurs délais.

L'équipe reste mobilisée et motivée pour mettre en place les projets qu'elle soutient et qu'elle souhaite réaliser.

